



IDEMA
INITIATIVE POUR UNE DÉCENTRALISATION
EFFICIENTE ET DES MUNICIPALITÉS ATTRACTIVES



République Tunisienne
Ministère de l'Intérieur



الجمهورية التونسية
وزارة الداخلية

الجامعة الوطنية للبلديات التونسية
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES TUNISIENNES



Stratégie de développement de la commune de DOUAR HICHER

Décembre 2020

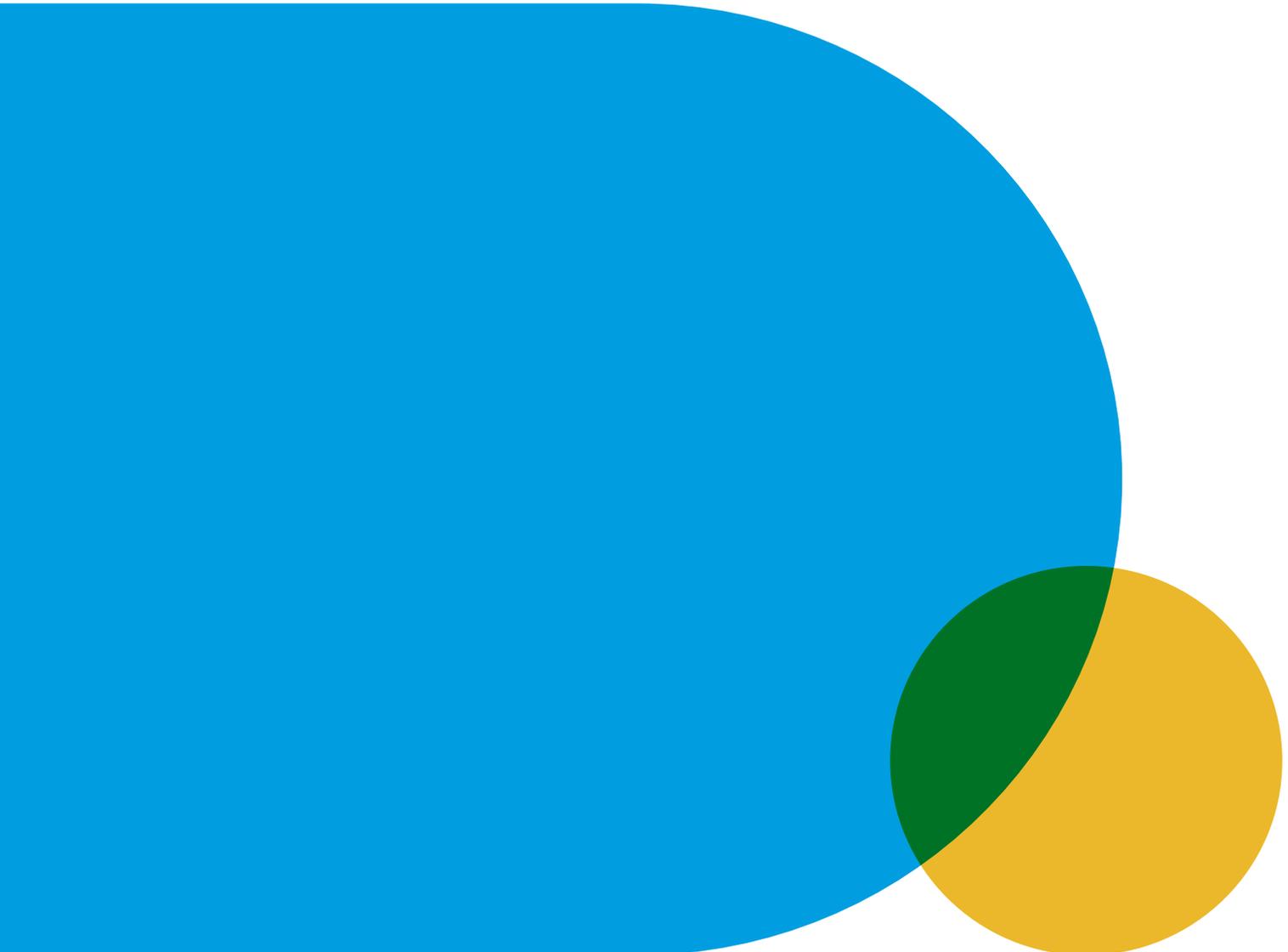


Table des matières

1-CADRE ET OBJECTIFS DE LA MISSION	5
1.1- CONTEXTE DE LA MISSION	5
1.2-OBJECTIFS DE LA MISSION	6
1.3-APPROCHE METHODOLOGIQUE	7
1.3.1-Le diagnostic territorial	9
1.3.2- La vision.....	10
1.3.3-Le cadre stratégique.....	10
1.3.4-La planification	10
1.3.5-La gouvernance de la stratégie de développement territorial	11
1.4-LE CONTEXTE DE LA COMMUNE DE DOUAR HICHER.....	11
2-LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	13
2.1-LA DYNAMIQUE ET STRUCTURES DE LA POPULATION.....	13
2.2-L'ACTIVITE ET L'EMPLOI	18
2.3-LES CONDITIONS D'HABITAT	19
2.4-L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS	23
2.5- SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU DOMAINE SOCIO-ECONOMIQUE	24
3-URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	25
3.1-EVOLUTION DE L'URBANISATION	25
3.2-LA VOIRIE STRUCTURANTE.....	32
3.3-LES EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS	35
3.4-LES ENJEUX DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	39
4-L'ÉCONOMIE LOCALE	40
4.1-L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE.....	40
4.2-LE COMMERCE	43
4.3-LE TRANSPORT	44
4.4-LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE	44
5-ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE.....	46
5.1-LES ESPACES VERTS ET RECREATIFS	46
5.2-L'ASSAINISSEMENT ET L'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES	48
5.3-GESTION DES DECHETS	50
5.4-LES ENJEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE	51
6-ANALYSES TRANSVERSALES DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT	52
6-1-APPROCHE GENRE ET JEUNES.....	52
6-2-APPROCHE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	53
7- LA VISION DU DEVELOPPEMENT DE DOUAR HICHER	55

7.1- LES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	55
7.2 LES AXES DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE DOUAR HICHER	56
7.3- LA VISION DE DOUAR HICHER	56
8-LA PLANIFICATION DES ACTIONS	58
8.1- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	58
8.2- LE PLAN D’ACTION.....	60
8.2.1- ACTIONS DE L’AXE : un cadre de vie décent pour toute la population.....	61
8.2.2- ACTIONS DE L’AXE : une commune attractive de l’investissement économique	64
8.2.3- ACTIONS DE L’AXE : une commune inclusive pour toutes les catégories sociales.....	66
8.2.4- AXE 4 : un centre urbain intégré dans son environnement régional.....	69
9- LE PILOTAGE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	71
9.1- LA STRUCTURE DE PILOTAGE	71
9.2- ROLES ET RESPONSABILITÉS DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE	72
9.2.1- le comité de pilotage politique	72
9.2.2- le comité de pilotage stratégique	73
9.2.3- Les groupes de travail	74
9.3- OUTILS ET INSTRUMENT DE PILOTAGE	75
9.3.1- les tableaux de bord de pilotage.....	75
9.3.2- Les fiches d’actions.....	76

Liste des illustrations

Illustration 1: les étapes de la démarche d'élaboration de la stratégie

Illustration 2: utilisation de l'outil SWOT

Illustration 3: le processus du cadre stratégique

Illustration 4: carte du découpage administratif

Illustration 5: Carte de l'évolution de la population par secteur

Illustration 6: Carte de la densité des logements

Illustration 7: Plan d'aménagement de la commune de Douar Hicher

Illustration 8: Carte d'évolution de l'urbanisation

Illustration 9: Situation du terrain objet de la révision partielle di PAU

Illustration 10: Carte de la voirie structurante

Illustration 11: Carte des équipements de la commune de Douar Hicher

Illustration 12 : Structure de pilotage

Liste des graphiques

Graphique 1: Evolution de la population

Graphique 2: accroissement annuel moyen de la population

Graphique 3: les raisons des migrations

Graphique 4: Evolution du poids démographique des secteurs

Graphique 5: chômeurs selon l'âge

Graphique 6: Typologie des logements

Graphique 7: Evolution du nombre de permis de bâtir

Graphique 8: Taux de réussite au baccalauréat

Graphique 9: Taux d'accès à l'enseignement secondaire

Graphique 10: Structure de l'emploi par secteur

Graphique 11: Evolution de l'emploi industriel

Graphique 12: Evolution du nombre d'entreprises

Graphique 13: Evolution de l'emploi dans les entreprises industrielles totalement exportatrices

Graphique 14: Evolution du nombre de commerces

Liste des tableaux

Tableau 1: Evolution du solde migratoire

Tableau 2: Taux d'accroissement annuel moyen de la population par secteur

Tableau 3: Population par groupe d'âge et sexe en 2014

Tableau 4: Activité et chômage en 2014

Tableau 5: population au chômage selon le niveau d'instruction

Tableau 6 : Evolution des ménages et des logements (2004-2014)

Tableau 7: Densité brute de l'habitat en 2014

Tableau 8: Desserte par les réseaux d'infrastructure (%)

Tableau 9: Accès aux équipements

Tableau 10: Affectation du sol

Tableau 11: Equipements éducatifs

Tableau 12: Equipement de jeunesse et enfance

Tableau 13: Les équipements de sport

Tableau 14: les équipements culturels

Tableau 15 : Modèle de tableau de bord de pilotage politique

Tableau 16 : Modèle de tableau de bord de pilotage stratégique

Liste des photos

Photo 1: promotion immobilière anarchique hors plan d'aménagement

Photo 2: une très forte densité des tissus résidentiels anarchiques

Photo 3: passage supérieur de franchissement de la N7

Photo 4: l'encombrement des voies structurantes

Photo 5 : Etat de la X20 non encore ouverte à la circulation

Photo 6: la nouvelle salle de sport de Douar Hicher

Photo 7: plan de la zone industrielle de Douar Hicher

Photo 8 : vue de loin sur le versant sud de Jebel Ammar

Photo 9: état de dégradation de l'espace vert du projet intégré

Photo 10 : état des locaux construits dans l'espace vert du projet intégré

Photo 11: Tranchée d'évacuation des eaux usées dans une zone d'habitat spontané

Photo 12: Canal d'évacuation découvert en bordure d'une route structurante

Photo 13: travaux de raccordement du bassin de rétention des eaux pluviales aux canal principal sur la N7

Photo 14: point noir proche des habitations

Photo 15: point noir le long de l'aller du Lycée

1-CADRE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

1.1- CONTEXTE DE LA MISSION

Cette mission relative à l'élaboration de la stratégie de développement de la commune de Douar Hicher s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme IDEMA, une initiative réalisée grâce à un appui financier du gouvernement du Royaume des Pays-Bas. Ce Programme sera mis en œuvre avec l'appui, en Tunisie, du Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante (CILG-VNG International). Il s'articule autour de trois composantes stratégiques, qui visent à terme le renforcement des acteurs centraux et locaux de conduite et de mise en place du processus de décentralisation et sa pérennisation, à savoir :

- Un appui au ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et au ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire afin de renforcer leurs capacités à conduire le processus de décentralisation, fédérer les différents acteurs pour sa réussite et mettre en place les stratégies et réformes nécessaires à son opérationnalisation,
- Une assistance technique aux communes cibles en vue de promouvoir leur développement économique, d'améliorer la qualité de leurs services et de les appuyer dans la compréhension et la mise en œuvre de leurs nouvelles compétences.
- Une promotion à la participation citoyenne dans l'élaboration des documents de planification et de gestion de l'espace, visant une meilleure intégration des jeunes, des femmes et des populations

La présente mission s'inscrit dans le cadre de la composante 2 et vise à doter la commune de Douar Hicher d'une stratégie de Développement de Ville. La Stratégie de Développement de Ville (SDV) est un outil de promotion et de planification de la ville par la définition d'une vision à long terme, l'identification des axes stratégiques de son développement futur et l'élaboration d'un plan d'action définissant des programmes et des projets échelonnés sur le court et moyen termes. La SDV est élaborée sur la base d'un diagnostic multisectoriel traitant des thèmes urbains, économiques, sociaux, culturels, environnementaux et de gouvernance, tout en veillant à prendre en considération les thématiques relatives au genre et aux jeunes, au développement durable et à la capacité de résilience face aux crises, notamment à la crise de Covid19. Elle est conduite selon un processus participatif intégrant l'ensemble des acteurs locaux (publics, privés, société civile...) afin de garantir un développement durable du territoire.

L'élaboration de la stratégie de développement de Douar Hicher s'inscrit dans les activités de l'axe assistance technique aux communes cibles en vue de promouvoir leur développement économique, d'améliorer la qualité de leurs services et de les appuyer dans la compréhension et la mise en œuvre de leurs compétences ; elle a été identifiée par suite d'un appel à candidatures et constitue donc une réponse à une demande et à un besoin exprimé par la commune.

1.2-OBJECTIFS DE LA MISSION

La constitution de 2014 et le code des collectivités locales de 2018 attribuent aux collectivités locales un rôle crucial dans le développement local et comportent un ensemble de dispositions permettant aux autorités locales d'assurer leurs compétences. Ces dispositions sont entrées en vigueur dans un contexte caractérisé par l'aggravation des dysfonctionnements que connaissent les communes tunisiennes.

L'un des objectifs majeurs de la décentralisation est la promotion du développement local. Les réformes en cours pour l'opérationnalisation du chapitre 7 de la constitution sont globalement sur la bonne voie. Le découpage communal, les différentes formes de partenariat, de coopération et de contractualisation, la participation des citoyens et les nouveaux instruments de planification territoriale stratégique constituent les ingrédients indispensables d'une nouvelle gouvernance territoriale qui s'appuie sur l'implication et l'engagement de tous les acteurs.

Malgré la faiblesse des moyens et des ressources, la constitution a promu les communes au statut d'acteur clé du développement local. Les principes d'autonomie, de subsidiarité et de libre administration attribuent aux communes la responsabilité de piloter le développement territorial.

La stratégie de développement de ville en tant qu'instrument d'orientation élaboré selon l'approche prospective dans l'objectif d'anticiper le développement territorial futur et ne pas le subir, trouve toute sa justification si elle est perçue comme un instrument fédérateur pour tous les acteurs intervenant sur le territoire communal. C'est bien ce que les termes de référence visent à travers les exigences relatives à l'adoption d'une démarche participative appuyée par une expertise de qualité.

Au-delà de la production d'un document de planification stratégique, la présente mission aura pour objectifs de :

- Motiver les membres du conseil municipal et assurer dès le départ le portage politique du projet
- Motiver l'engagement de tous les acteurs du territoire dans l'élaboration de la stratégie
- S'assurer de l'appropriation de la stratégie par tous les acteurs du territoire
- D'organiser l'animation des acteurs et promouvoir le partenariat pour le développement

Conformément aux termes de référence, les objectifs spécifiques de la mission d'appui à la commune de Douar Hicher à travers l'élaboration de la stratégie de développement territorial sont :

- Doter la commune d'une vision à long terme, d'un cadre stratégique et de plans d'action à court et moyen terme pour le développement durable de son territoire, qui soient adaptés au contexte local et menés selon une approche participative ;

- Renforcer les capacités de gestion et de planification urbaine de cette commune en lui permettant de mieux identifier ses besoins, de fixer ses orientations stratégiques et les transformer en plan d'action et en projets de développement.
- Renforcer les capacités de dialogue des acteurs locaux entre eux ainsi qu'avec les institutions régionales et nationales afin de permettre aux autorités locales et aux acteurs non gouvernementaux de jouer un rôle actif dans la prise de décision.

Les résultats attendus de cette mission d'appui à la commune de Douar Hicher dépassent la production d'un rapport d'expert sur le développement futur de la commune. Il est prévu que l'appui à la commune couvre le renforcement des capacités des acteurs locaux, au niveau personnel, des organisations, des coopérations et des conditions-cadres pour l'opérationnalisation du plan d'action.

Les compétences visées par le renforcement des capacités s'articulent autour de la planification et la mise en œuvre du développement communal notamment ; les participants seront en mesure de :

- De contribuer au diagnostic partagé/ participatif sur le développement du territoire
- D'identifier et de planifier des programmes/ projets/ actions de développement de la commune
- De définir des stratégies de mise en œuvre de programmes et actions de développement
- Concevoir, des dispositifs de gouvernance et d'animation du développement territorial

1.3-APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche participative proposée positionne les parties prenantes comme des acteurs qui peuvent intervenir réellement sur le projet ; privilégiant leur implication plutôt qu'une simple participation.

Ce choix est justifié par le fait que la planification stratégique se rapporte à une échelle locale plus grande que l'échelle du quartier (échelle de proximité) et que les concertations et les débats portent sur des choix stratégiques de moyen et long termes. Cette approche nécessite un double engagement des parties prenantes :

- Un engagement dans le processus de l'élaboration de la stratégie notamment dans les concertations et les débats sur les questions pertinentes du développement
- Un engagement et sur des responsabilités et des contributions à l'animation, le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie

En effet les stratégies de développement offrent un espace de concertation sur des questions de partenariat, de coopération et de coordination qui engagent, au-delà des personnes, les institutions qu'elles représentent sur le court, moyen et long termes.

Pour assurer l'efficacité du processus participatif, le groupe de travail sera composé de 25 à 30 membres représentants des services de la commune, des services de l'état, des organisations de la société civile et des organismes professionnels locaux. Le pilotage du processus d'élaboration sera assuré par un comité local composé d'un élu (représentant du conseil municipal) et d'un cadre désigné par l'exécutif.

Le processus d'élaboration de la stratégie de développement de Douar Hicher comporte cinq étapes :

- Un diagnostic territorial participatif et stratégique ;
- Une identification des axes stratégiques et une formulation de la vision territoriale ;
- Une déclinaison des axes stratégiques en objectifs spécifiques ciblant des résultats à atteindre
- Une identification des actions et des projets et leur organisation dans un cadre de planification à court et moyen terme
- Un cadre de gouvernance étayé par une structure de pilotage et des instruments de suivi-évaluation du processus de la stratégie.

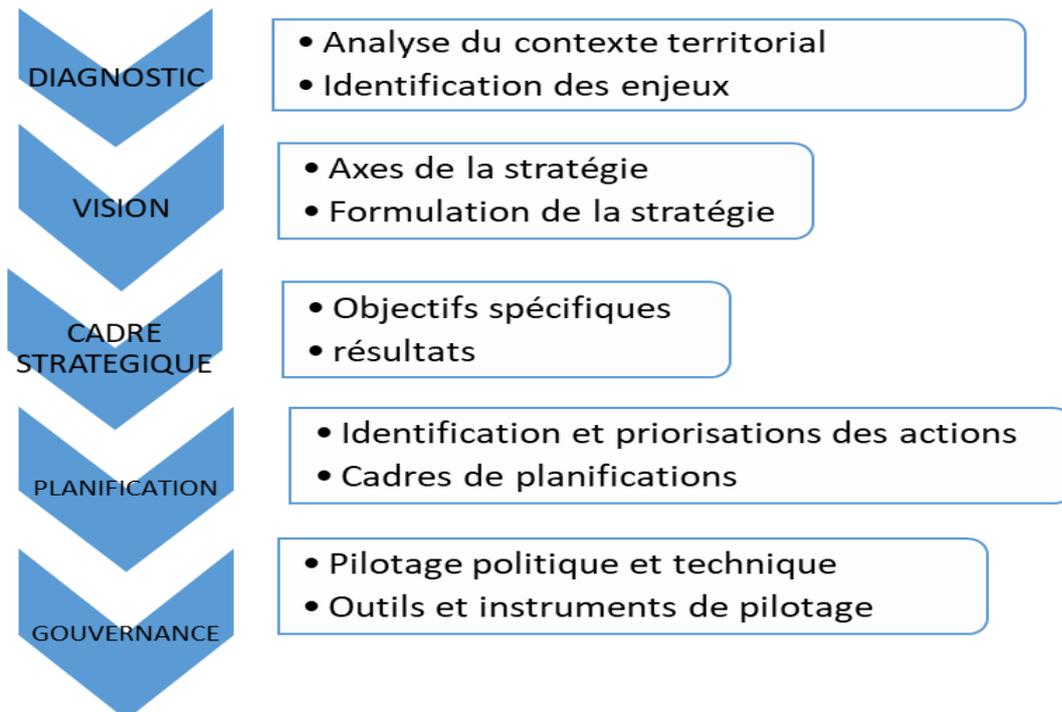


Illustration 12: les étapes de la démarche d'élaboration de la stratégie

1.3.1-Le diagnostic territorial

Le diagnostic repose sur trois séquences complémentaires :

- L'analyse qualitative
- L'analyse quantitative
- L'analyse SWOT

L'analyse qualitative vise à recueillir la perception des acteurs via des groupes de travail, ateliers-débats, visites de terrain, consultations ciblées et questionnaires ;

L'analyse quantitative vise à collecter des données donnant ainsi une première image de l'existant ; elle vient étayer et/ou éclaircir les perceptions des acteurs. Elle se base sur la collecte de données, de documents, d'études et de rapports. Ces matériaux seront analysés et traités pour élaborer la première version de l'état des lieux qui sera discutée au démarrage du premier atelier.

L'analyse swot consiste à renseigner la matrice des atouts, contraintes, opportunités et menaces pour le développement du territoire. Ce travail s'appuie sur l'état des lieux et les perceptions, les représentations et les connaissances qu'ont les parties

PRINCIPE DE L'ANALYSE SWOT



	Regard prospectif (le futur)	
	opportunités	menaces
Regard rétrospectif (le passé/ présent)	Forces/atouts	Utiliser les Forces pour surmonter, réduire les Menaces
	Faiblesses	Leçons apprises des faiblesses pour éviter les menaces
	Exploiter les Forces pour mieux saisir les Opportunités	Exploiter les Opportunités pour éviter, prévenir les Faiblesses

Illustration 13: utilisation de l'outil SWOT

Le diagnostic sera affiné par des focus sur les enjeux relatifs à l'attractivité de la commune, à la durabilité, aux aspects genre et jeunes et à la gestion des crises et aux

ressources de la commune afin de s'assurer de la prise en compte de ces thématiques dans l'identification des enjeux du développement futur de la commune.

1.3.2- La vision

La vision se formule en s'appuyant d'une part sur les enjeux dégagés et priorisés en se basant sur l'analyse Swot et sur les focus thématiques. Cette première approche sera complétée par une approche prospective du développement de la commune.

Pour mieux assurer l'articulation entre la vision et sa déclinaison opérationnelle en stratégie de développement local, la vision sera déclinée en axes et orientations stratégiques.

1.3.3-Le cadre stratégique

Le cadre stratégique du projet de la stratégie de développement territorial combine la méthode du cadre logique pour, notamment bien cibler les objectifs stratégiques spécifiques et l'approche par les résultats qui permet de vérifier le lien de cause à effet entre les activités (actions/programmes) et les objectifs spécifiques. Des indicateurs sont associés aux résultats pour mesurer le progrès réalisé, suivre l'évolution et évaluer les performances.

Le processus d'identification des objectifs stratégiques

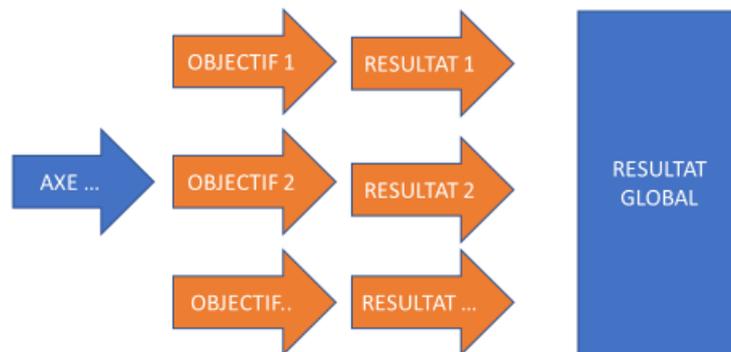


Illustration 14:le processus du cadre stratégique

1.3.4-La planification

La planification consiste à identifier et prioriser des actions permettant d'atteindre les objectifs de développement de la commune.

Pour chaque action, il faudra préciser :

- La date ou période de réalisation
- Le coût estimatif
- Les intervenants/acteurs impliqués
- Le cadre de planification/mise en œuvre

1.3.5-La gouvernance de la stratégie de développement territorial

La question de la gouvernance de la stratégie aborde les aspects organisationnels et les instruments indispensables pour le pilotage, l'animation et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de développement de la commune.

1.4-LE CONTEXTE DE LA COMMUNE DE DOUAR HICHER

La commune de Douar Hicher appartient au gouvernorat de Manouba. Elle est limitée à l'Ouest par les communes de Manouba et Oued Ellil, au Nord par la commune de Mnhla et à l'Est par la commune de Tadhamen. Elle forme avec la commune de Manouba la plus grande concentration urbaine du gouvernorat.



Illustration 15: carte du découpage administratif

Douar Hicher occupe une partie de la basse plaine de la Medjerda ; le site est caractérisé par l'existence au nord des reliefs de Djebel Ammar ; le réseau hydrographique qui prend naissance sur le versant sud de la zone des reliefs, notamment l'oued Elgattar, engendre en périodes de crues l'inondation des quartiers nord de la commune.

Sur le plan démographique, la population de Douar Hicher est estimée à 91719 Habitants en 2020 ; cette commune a toujours attiré des migrants des zones intérieures et également du Grand Tunis ; et demeure attractive malgré la baisse de son solde migratoire. Le taux d'accroissement de la population est de 1,02 % par an, soit un taux modéré qui se traduit par un allègement de la pression démographique.

Le tissu urbain de la commune qui s'est formé progressivement par le développement de l'habitat spontané est caractérisé par une forte densité et un niveau d'équipement modeste. La zone urbaine est saturée et sur densifiée. L'urbanisation ne peut s'étendre que sur les zones agricoles qui subissent une forte pression, notamment pour l'implantation de projets économiques. L'urbanisation non contrôlée évolue sur les terres agricoles situées au nord de la commune ; engendrant l'occupation des emprises des grands projets d'infrastructure de transport, contraignant ainsi les autorités à modifier les tracés initiaux.

La population de la commune est jeune ; 49% des habitants ont moins de 30 ans. La demande d'emploi s'accroît avec le temps et dépasse la capacité de création d'emploi dans la région. Le taux de chômage est de 20%. Il grimpe jusqu'à 42% pour les femmes diplômées du supérieur.

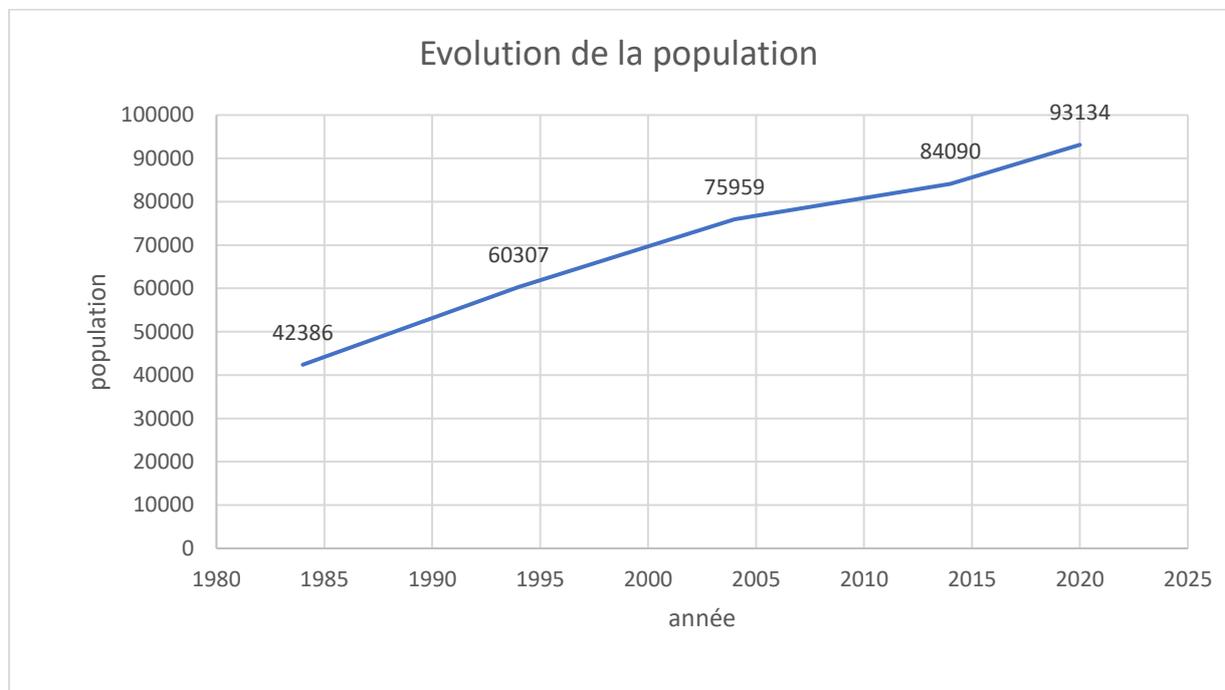
Sur le plan économique, Douar Hicher a perdu sa vocation agricole. Elle est une commune industrielle qui abrite le plus grand nombre d'entreprises recensées dans le gouvernorat de Manouba le nombre d'emplois dans l'industrie était de 8552 en 2018 dont 6423 emplois dans les entreprises industrielles totalement exportatrices.

2-LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

2.1-LA DYNAMIQUE ET STRUCTURES DE LA POPULATION

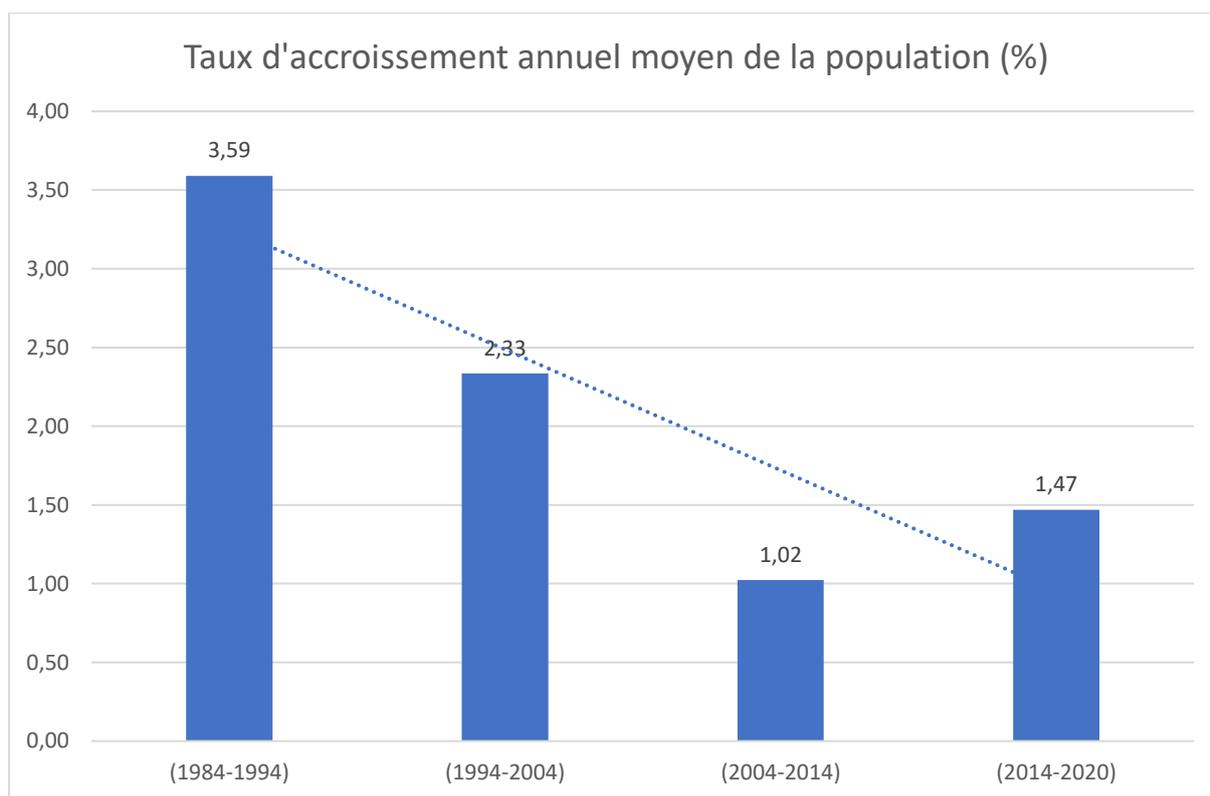
Douar Hicher fait partie de la périphérie ouest de l'agglomération de Tunis qui s'est développée au cours des années 70 formant de véritables quartiers d'habitat spontané. Ces quartiers spontanés ont été construits en marge du périmètre aggloméré au détriment des terres agricoles fertiles.

La population des quartiers de Douar Hicher a connu au cours des premières années de son développement une forte croissance alimentée par les migrations en provenance des zones intérieures de l'ouest de la Tunisie et des faubourgs de la médina de Tunis. Cette tendance s'est prolongée jusqu'au début des années 2000 avant de s'infléchir pour se situer au niveau du rythme de croissance de la population tunisienne.



Graphique 15: Evolution de la population

La commune de Douar Hicher comptait 42386 habitants en 1984, sa population a doublé en 30 ans soit un effectif de 84090 habitants en 2014. Elle a enregistré une forte croissance démographique entre 1984 et 2004 ; le taux d'accroissement qui était de 3,59% entre 1984 et 1994 a suivi une tendance à la baisse continue pour se situer au niveau de 1,02% entre les deux derniers recensements. L'inversement de cette tendance entre 2014 et 2020, compte non tenu des éventuelles imprécisions des estimations, est probablement dû à l'augmentation de la natalité à partir de 2011.



Graphique 16: accroissement annuel moyen de la population

La dynamique migratoire

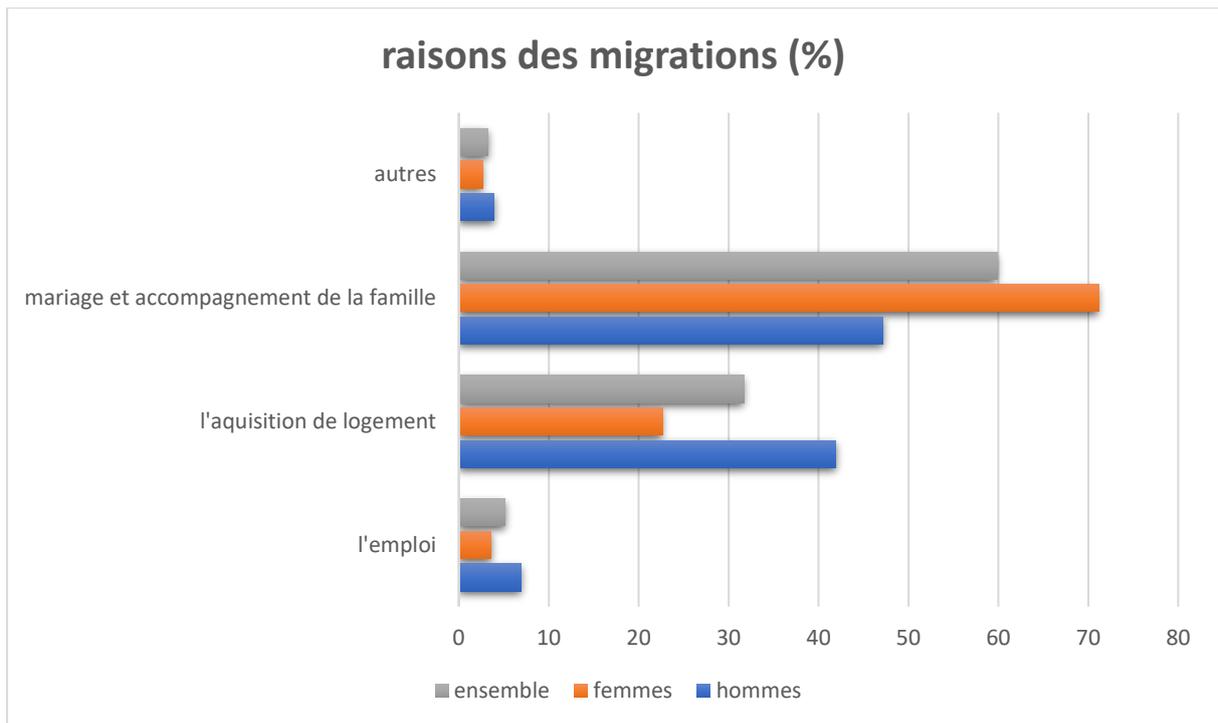
La migration a été pendant plus de trois décennies le facteur déterminant de la croissance démographique de la commune de Douar Hicher. Le solde des migrations intérieures qui était de 1325 personnes par an au cours de la période (1987 - 1994) a enregistré une baisse continue ; il n'est que de 711 personne par an entre 2009 et 2014. Ce bilan traduit une tendance à la perte d'attractivité de la commune de Douar Hicher à cause de la saturation du tissu urbain et l'absence d'opportunités d'accès aux terrains constructibles.

Tableau 15: Evolution du solde migratoire

	Entrants	Sortants	Solde	Solde/an
(1987-1994)	9594	322	9272	1325
(1999-2004)	7517	1518	5999	1200
(2009-2014)	5795	1940	3855	711

Source : recensement général de la population et de l'habitat ,1994-2004-2014, INS

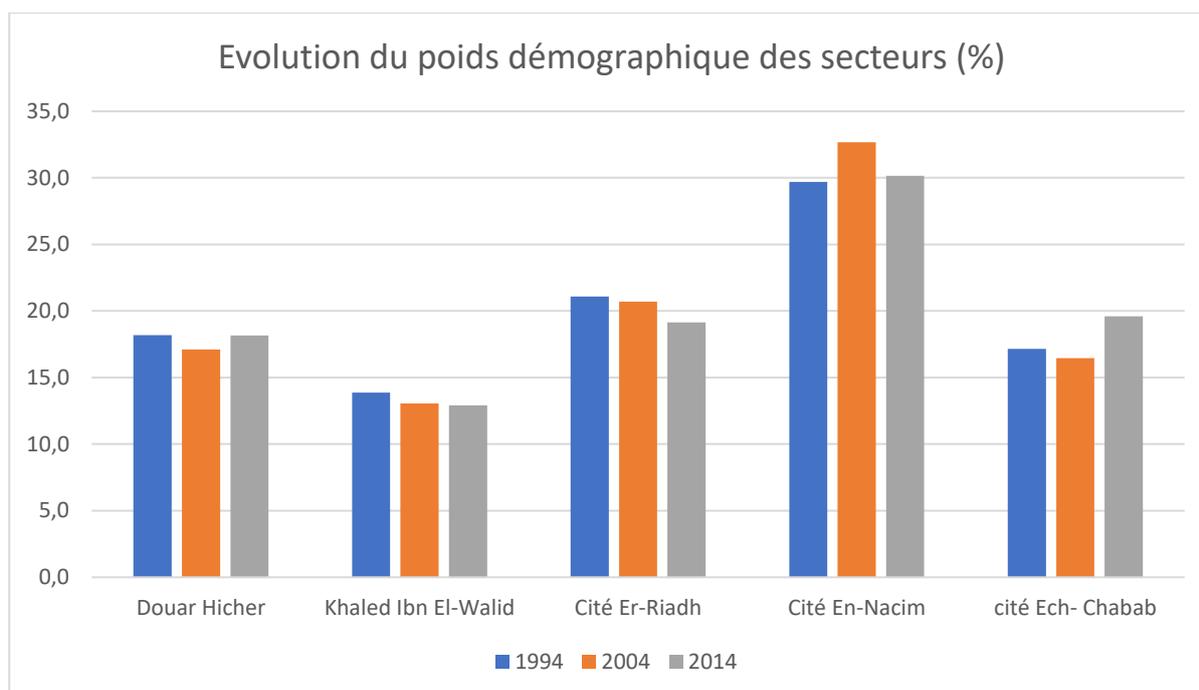
Dans la commune de douar Hicher, les migrations résidentielles sont prédominantes ; les principales raisons des migrations sont l'accès au logement et l'amélioration des conditions de vie, l'accompagnement de la famille et le mariage.



Graphique 17: les raisons des migrations

Répartition spatiale de la population

Le poids démographique et la croissance de la population montrent une dynamique contrastée et des déséquilibres entre les secteurs, sans pour autant engendrer des modifications significatives du classement des secteurs selon l'effectif de la population. Le secteur d'En-Nacim se maintient au premier rang du classement par taille de la population, et ce malgré une forte baisse de sa croissance démographique.



Graphique 18: Evolution du poids démographique des secteurs

Les secteurs de Er Riadh, En Nacim et Khaled Ibn El Walid qui ont enregistré une forte croissance de leur population entre 1994 et 2004, ont accusé un important ralentissement au cours de la décennie 2004-2014. Ces secteurs saturés montrent des signes d'essoufflement.

Tableau N° : taux d'accroissement de la population par secteur

Tableau 16: Taux d'accroissement annuel moyen de la population par secteur

Secteur	Taux d'accroissement annuel moyen		
	Population 2014	(1994-2004)	(2004-2014)
Douar Hicher	15272	1,72	1,62
Khaled Ibn El-Walid	10858	1,72	0,91
Cité Er-Riadh	16108	2,15	0,24
Cité En-Nacim	25360	3,31	0,22
Cité Ech- Chabab	16492	1,90	2,81
Total	84090	2,33	1,02

Source : Recensement général de la population et de l'habitat, INS – 1994, 2004 et 2014

Le taux d'accroissement le plus élevé est enregistré dans le secteur de Ech Chabab qui dispose encore de terrain pour le développement de l'urbanisation, notamment aux dépens des terres agricoles.

EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2004 ET 2014

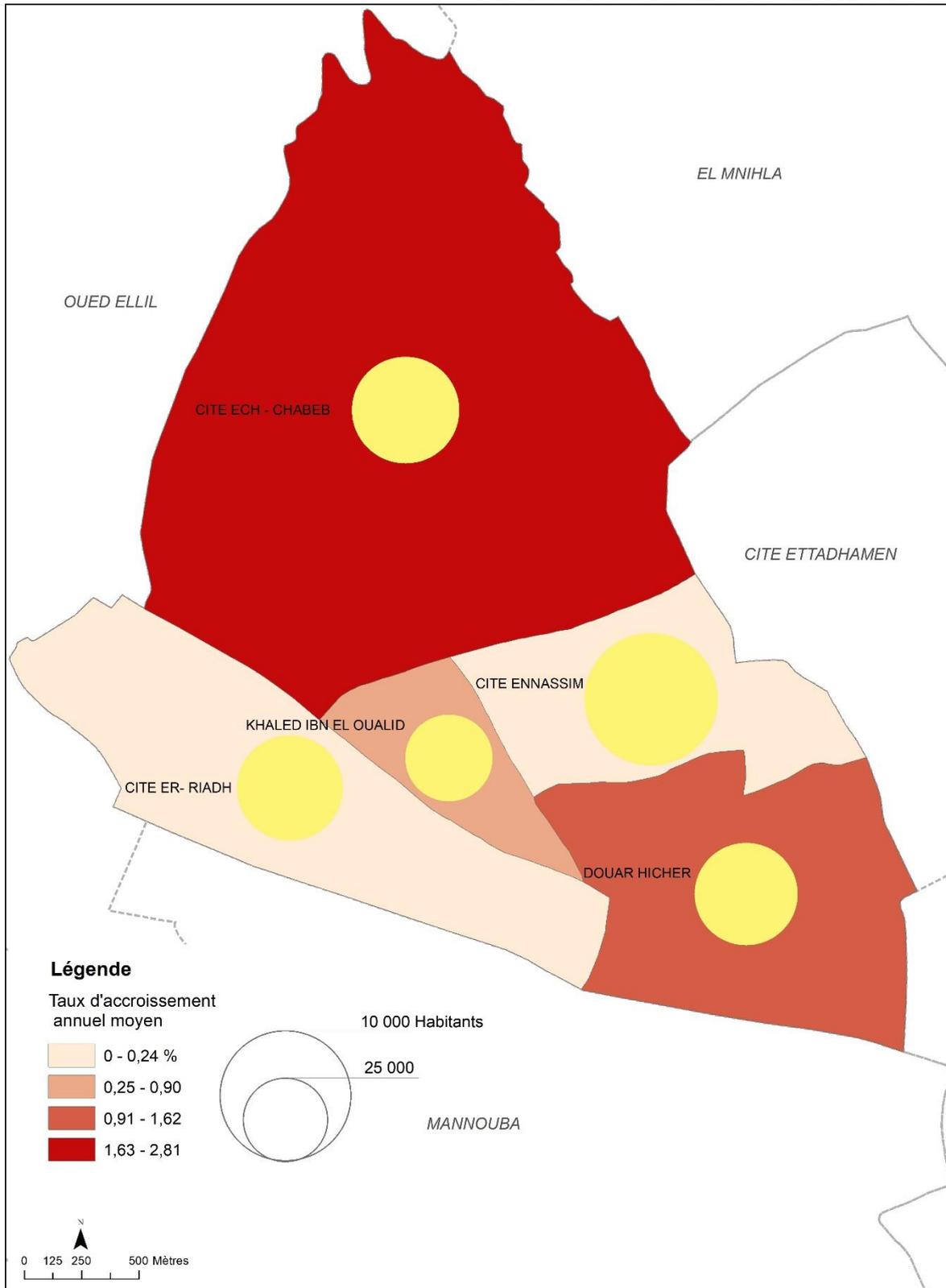


Illustration 16: Carte de l'évolution de la population par secteur

Structure par âges

La commune de Douar Hicher compte 42707 hommes et 41393 femmes en 2014, soit un rapport de masculinité de 103 hommes pour 100 femmes.

La structure par grands groupes d'âge de la population montre que La population de la commune est jeune, l'âge moyen dans la commune est de 31,7 ans. Les jeunes de 20 à 39 ans qui cristallisent l'essentiel de la demande en emplois et en logements représentent 35,7% de la population totale de la commune. Ainsi, le potentiel humain en âge d'activité est important et nécessite la valorisation et l'intégration dans la dynamique économique et sociale de la commune.

Tableau 17: Population par groupe d'âge et sexe en 2014

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
0-9 ans	7154	16,8	6589	15,9	13743	16,3
10-19 ans	6032	14,1	5759	13,9	11791	14,0
20-29 ans	7714	18,1	7774	18,8	15488	18,4
30-39ans	7380	17,3	7173	17,3	14553	17,3
40-49ans	5462	12,8	5425	13,1	10887	12,9
50-59 ans	4742	11,1	4818	11,6	9560	11,4
60ans et Plus	4223	9,9	3855	9,3	8078	9,6
Total	42707	100,0	41393	100,0	84100	100,0

Source : Recensement général de la population et de l'habitat, INS -2014

2.2-L'ACTIVITE ET L'EMPLOI

Le taux d'activité de la population de la commune de Douar Hicher était de 50,73% en 2014. Selon le sexe, ce taux était de 68,29% pour les hommes ; il chute jusqu'à 32,8% chez les femmes. Ainsi plus les deux tiers des hommes sont soit occupés soit à la recherche de travail alors que seulement le tiers des femmes sont dans cette situation.

Tableau 18: Activité et chômage en 2014

	Population (15ans et plus)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage
Homme	32664	68,29	15,67
Femme	32010	32,8	26,49
Total	64676	50,73	19,15

Source : Recensement général de la population et de l'habitat, INS -2014

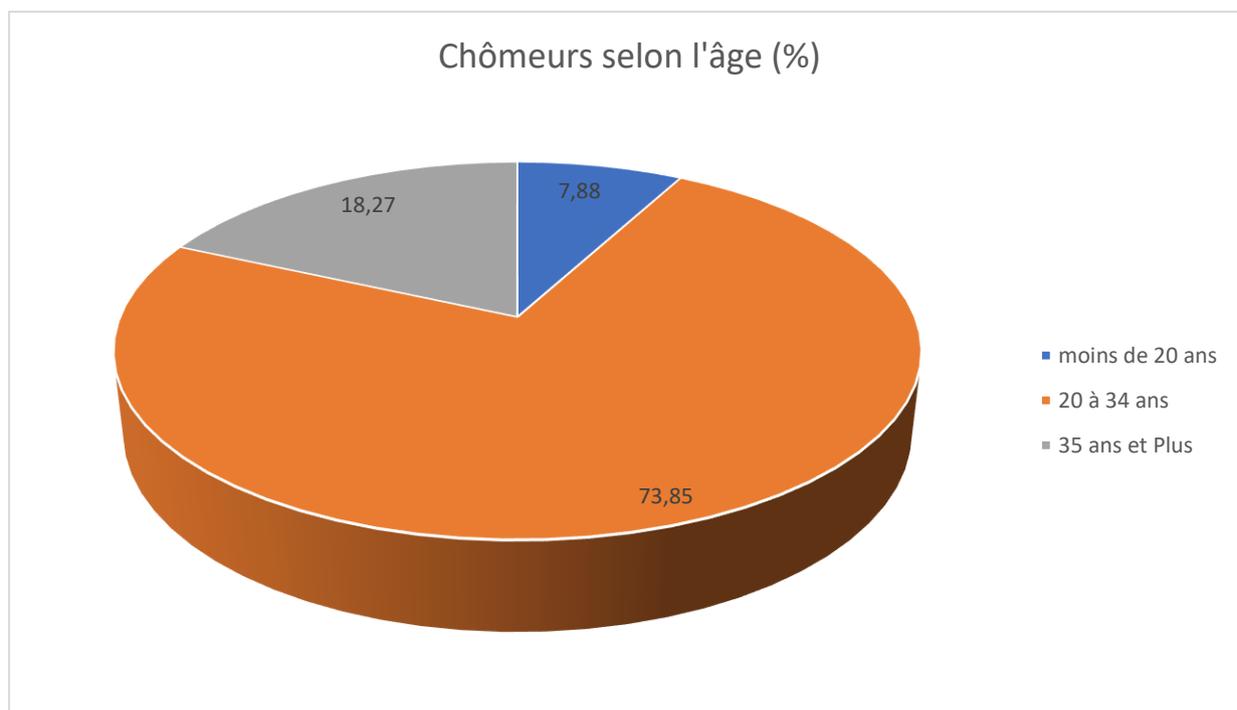
Les indicateurs relatifs à l'emploi montrent une forte pression sur le marché du travail, et ce malgré les disparités entre les hommes et les femmes. Le taux de chômage est très élevé, il atteint 19,15% dans la commune de Douar Hicher. Il atteint 26,49% chez les femmes contre seulement 15,67% pour les hommes qui ont un meilleur accès au marché de l'emploi.

Tableau 19: population au chômage selon le niveau d'instruction

	Taux de chômage (%)	Niveau d'instruction (%)				Taux de chômage des diplômés du supérieur (%)
		Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Homme	15,67	5,43	26,2	55,03	13,43	19,96
Femme	26,49	4,57	14,92	42,47	38,04	41,55
Total	19,15	5,05	21,21	49,47	25,86	31,28

Source : Recensement général de la population et de l'habitat, INS -2014

La répartition de la population au chômage selon le niveau d'instruction montre que ce phénomène touche majoritairement les habitants qui ont le niveau du secondaire. Les femmes au chômage ont un niveau d'instruction plus élevé que celui des hommes ; 38% d'entre elles ont le niveau du supérieur, ce qui explique en partie le taux de chômage des diplômées du supérieur beaucoup plus élevé que celui des hommes.



Graphique 19: chômeurs selon l'âge

Le chômage touche essentiellement les jeunes entre 20 et 35 ans et ce indépendamment du sexe ; en effet cette catégorie représente 73,85% du nombre total de chômeurs recensés dans la commune de Douar Hicher en 2014.

2.3-LES CONDITIONS D'HABITAT

Malgré le ralentissement de la croissance de la population de la commune de Douar Hicher, les ménages et les logements ont continué à augmenter à un rythme assez

élevé passant respectivement de 15652 à 20773 ménages et de 15773 à 23065 logements entre 2004 et 2014.

Les ménages ont enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 2,87% entre 2004 et 2014 ; le taux d'accroissement des logements était nettement plus élevé soit 3,86%.

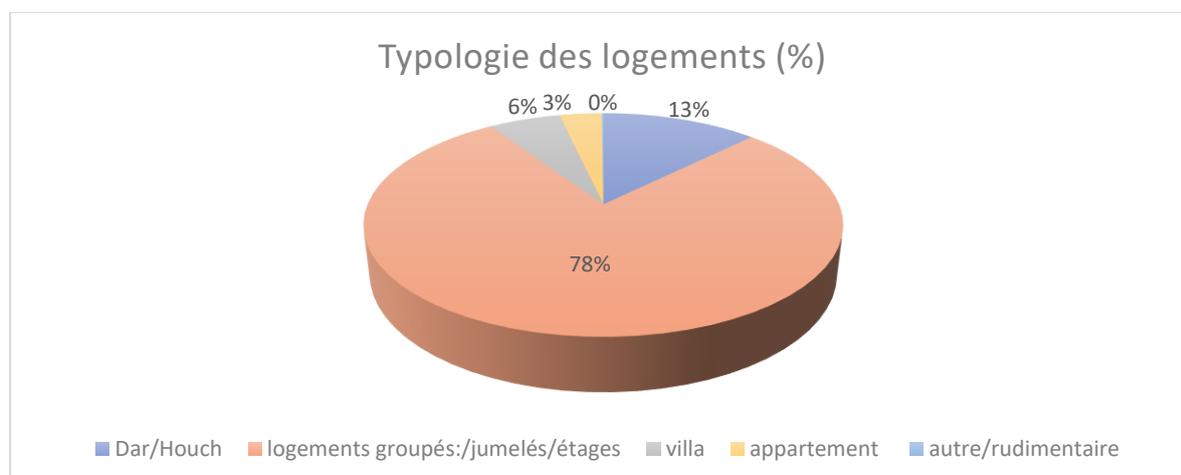
Tous les secteurs ont enregistré une croissance assez élevée des ménages et des logements, et ce malgré les disparités entre d'une part le secteur de Ech Chabab qui a enregistré des taux d'accroissement annuels moyens de 4,57% pour les ménages et de 6,05% pour les logements et d'autre part les autres secteurs avec des taux compris entre 2% et 3,1% pour les ménages et entre 2,8 et 3,8% pour les logements.

Tableau 20 : Evolution des ménages et des logements (2004-2014)

Secteur	Ménages	Logements	Taux d'acc (2004-2014)	
			Ménages	Logements
Douar Hicher	3030	3063	3,1	3,2
Khaled Ibn El-Walid	2057	1982	2,6	3,9
Cité Er-Riadh	3346	3439	2,1	2,8
Cité En-Nacim	4872	4808	2,5	3,8
Cité Ech- Chabab	2347	2487	4,6	6,1
Total	15652	15779	2,9	3,9

Source : Recensement général de la population et de l'habitat, INS –2004 et 2014

Les conditions d'habitat des ménages sont modestes et présentent des signes de dégradation à cause de la densification excessive des tissus existants. En effet, l'habitat dense du type et Dar Arbi et logements groupés représentent plus de 90% du parc logement de la commune ; les logements sont en général de petite et moyenne taille (2 ou 3 pièces) et la densité brute de l'habitat est très élevée, notamment dans les secteurs urbains.



Graphique 20: Typologie des logements

La densité résidentielle brute moyenne de l'habitat a atteint 25 logements par hectare ; elle est de 71 log/Ha dans le secteur de En Nacim le plus populaire et le plus densément peuplé. La densité la plus faible est de 10 log/Ha ; elle est enregistrée dans le secteur de Ech Chabab qui contient les dernières réserves urbanisables et une grande superficie de terres agricoles.

Tableau 21: Densité brute de l'habitat en 2014

Secteur	Logements	Superficie (Ha)	Densité (log/Ha)
Douar Hicher	4196	151,7	28
Khaled Ibn El-Walid	2898	45,2	64
Cité Er-Riadh	4535	161,5	28
Cité En-Nacim	6958	97,6	71
Cité Ech- Chabab	4478	452,4	10
Total	23065	908,4	25

Source : Recensement général de la population et de l'habitat, INS -2014

DENSITE DES LOGEMENTS

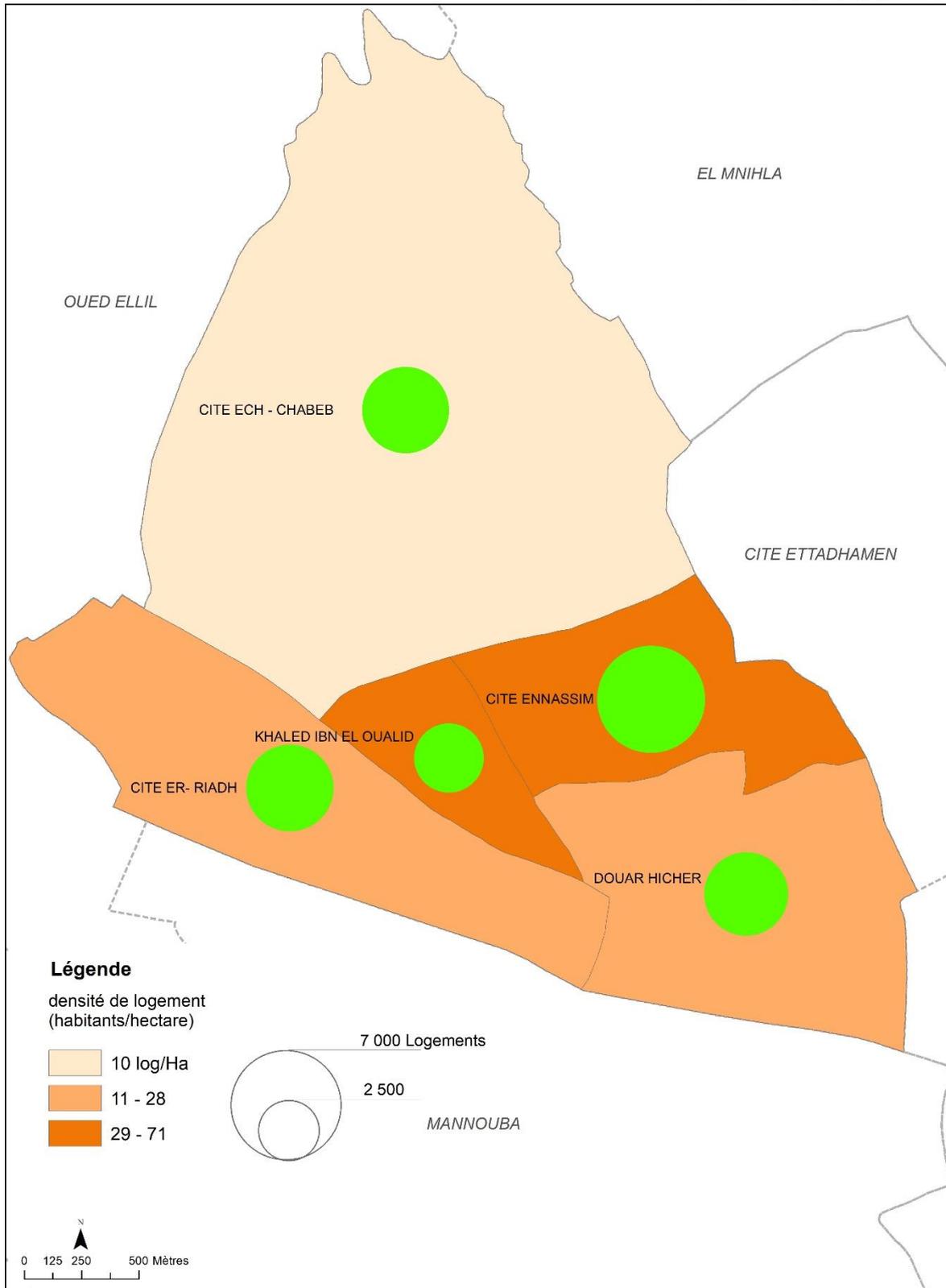


Illustration 17: Carte de la densité des logements

Concernant la desserte des logements par les réseaux d'infrastructure, les opérations successives de réhabilitation réalisées depuis les années 80 dans les quartiers de la commune de Douar Hicher ont permis d'améliorer les taux de branchement.

Tableau 22: Desserte par les réseaux d'infrastructure (%)

Assainissement	Eau potable	Gaz	Électricité
96,70	95,79	60,10	98,28

Source : Recensement général de la population et de l'habitat, INS –2014

Cependant la densification excessive du tissu résidentiel existant peut engendrer des dépassements de la capacité des réseaux existants.

2.4-L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS

L'existence d'équipements publics de proximité, offrant des services de qualité, est un facteur de développement social et d'attractivité qu'il ne faut pas négliger. Dans la commune de Douar Hicher, la forte concentration de la population fait que la proximité des équipements de services publics est assurée pour tous les habitants, et ce indépendamment de l'offre d'activité et de services dans les équipements publics de base qui sera analysée dans la partie relative aux équipements sociocollectifs.

Tableau 23: Accès aux équipements

Équipement (service)	Distance à l'équipement le plus proche		
	Moins de 1Km	Entre 1 et 2 Km	Plus de 2 Km
Jardin d'enfants/Koutteb	66,80	31,81	1,39
Ecole primaire	68,57	30,88	0,55
Collège	56,97	42,49	0,55
Lycée	46,26	52,86	0,88
Dispensaire	27,12	70,14	2,74
Hôpital local	17,58	72,88	9,53
Etablissement de jeunesse	25,86	64,33	9,81
Etablissement de sport	13,45	60,17	26,38

Source : Manouba à travers le recensement général de la population et l'habitat – INS - 2014

2.5- SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU DOMAINE SOCIO-ECONOMIQUE

Les enjeux suivants ont été identifiés et validés par les participants ; ils expriment les positionnements stratégiques en matière de développement socio-économique de la commune de Douar Hicher. Ils ont été identifiés en se basant sur une analyse SWOT des différentes variables d'évolution du domaine socio-économique.

Les enjeux de développement socio-économique :

- 1- Exploitation de la totalité de la capacité d'accueil de la zone industrielle
- 2- Encouragement de la participation des jeunes aux affaires publiques
- 3- Renforcement de l'encadrement des enfants et des jeunes dans l'espace éducatif
- 4- Intensification et diversification de l'offre d'activités culturelles et sportives en s'appuyant sur la capacité des infrastructures existantes
- 5- Amélioration de la gouvernance des équipements sociocollectifs existants

3-URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

3.1-EVOLUTION DE L'URBANISATION

Douar Hicher s'est constitué de puis les années 70 à partir des noyaux d'habitat spontané qui ont connu une extension est une densification continue engendrant un tissu très dense, caractérisé par une faible accessibilité et un manque d'espaces publics de proximité. Les parcelles sont de petite taille, le coefficient d'occupation du sol est partout très élevé, la plupart des logements sont à étages, les voies d'accès sont étroites et en général non carrossables. L'espace public est réduit aux voies d'accès.

L'autopromotion représente le mode de production dominant de l'habitat. Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat, 71,4% des ménages sont propriétaires de leurs logements ; l'autoconstruction représente le mode d'accès à la propriété pour 83,50% des ménages

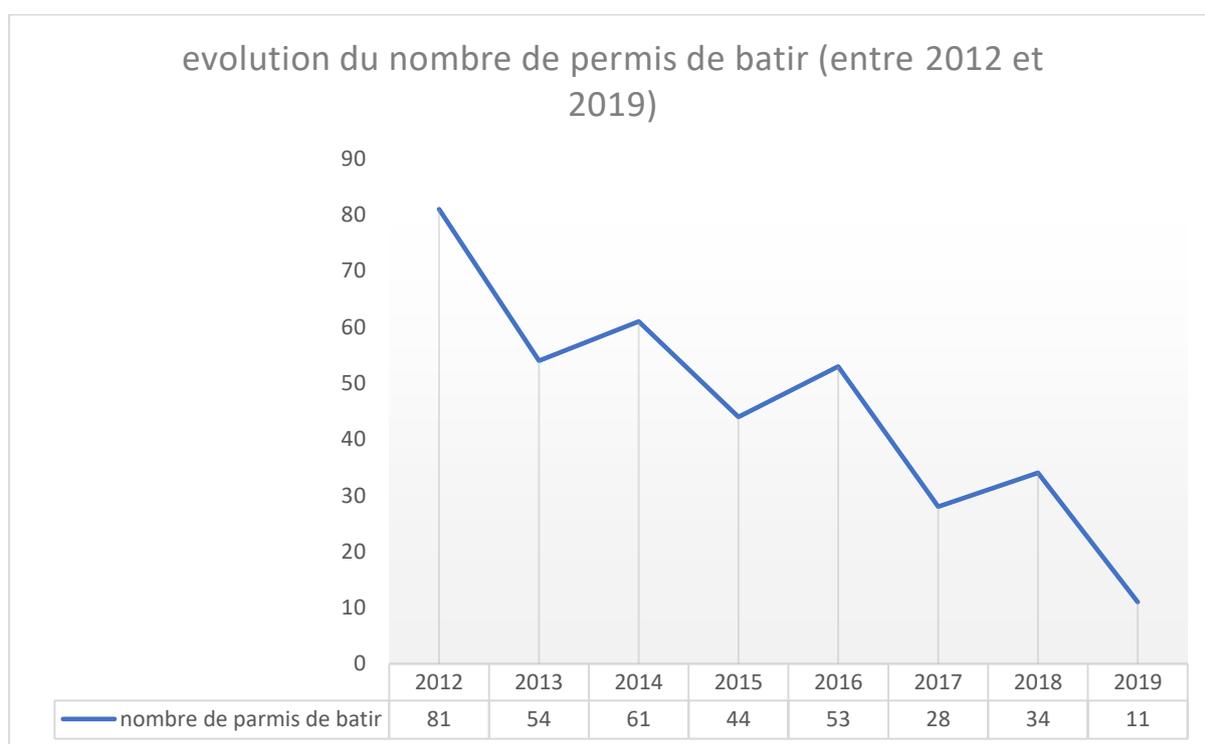


Photo 16:promotion immobilière anarchique hors plan d'aménagement

Le tissu existant est le produit d'une urbanisation non maîtrisée au cours des 50 dernières années. Les statistiques relatives aux permis de bâtir au cours des cinq dernières années permettent de constater un écart important entre le rythme annuel de construction de logements, estimé à 730 logements par an, et le nombre de permis délivrés qui n'a pas dépassé le seuil de 81 logements.



Photo 17: une très forte densité des tissus résidentiels anarchiques



Graphique 21: Evolution du nombre de permis de bâtir

Source : statistiques des permis de bâtir, commune de Douar Hicher - 2020

Ainsi l'habitat non réglementé à l'intérieur du périmètre du PAU et l'habitat hors PAU représentent ensemble plus de 90% de la production de logements. La commune n'a pas réussi à prendre en main le contrôle de l'urbanisation.

Bilan de l'urbanisation

Douar Hicher était un arrondissement de la commune de Tadhamen avant l'affinage du découpage administration et communale du grand Tunis en 2001. La commune de Douar Hicher a été créée en 2001, date de création du Gouvernorat de Manouba. Le PAU en vigueur a été approuvé en 2008, il couvre toute la superficie de la commune, soit 954 Ha, avant la rectification des limites avec la commune de Mnhla en 2016, réduisant la superficie de la commune de Douar Hicher à 888 Ha.

La répartition de la superficie couverte par le PAU selon la vocation des terres montre que les zones affectées à l'urbanisation couvrent 599,5 Ha. Les zones agricoles couvrent 288,5 Ha répartis dont 78,5 Ha de zones d'interdiction.

Tableau 24: Affectation du sol

Affectation	Superficie (Ha)	Superficie (%)
Zone urbaine	599,5	67,5
Zone agricole de sauvegarde	210	23,6
Zone agricole d'interdiction	78,5	8,8
TOTAL	888	100,0

Source : rapport d'extension de la zone urbaine de la commune de Douar Hicher - 2020

Lors de la révision du plan d'aménagement, la zone urbaine a été étendue de 62 Ha par le déclassement d'une partie de la zone agricole de sauvegarde. Ces nouvelles zones d'extension ont été rapidement envahies par l'habitat non réglementé. Le mitage des zones agricoles n'a pas été freiné. Cette urbanisation non maîtrisée n'a pas épargné les emprises des grands projets d'infrastructure, notamment l'emprise de la route X20 et l'emprise de la voie FFR qui devrait desservir Douar Hicher et Mnihla. Si pour la route X20 le tracé a été modifié et les travaux ont été en grande partie réalisés, pour la voie RFR aucune alternative n'est encore en visage.

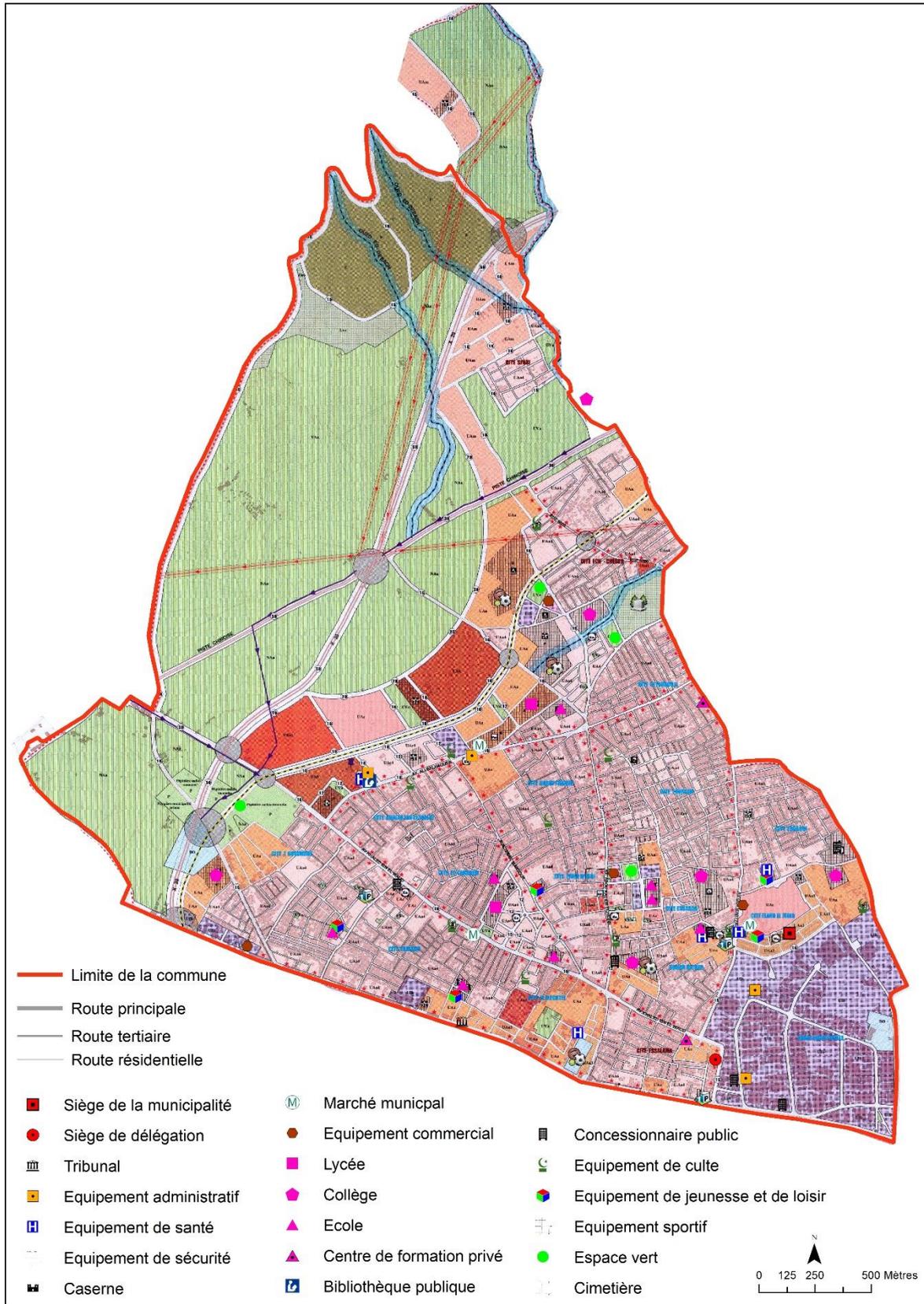


Illustration 18: Plan d'aménagement de la commune de Douar Hicher

La carte d'évolution de la tache urbaine montre la consolidation des noyaux d'habitat qui se sont développés dans les zones agricoles et l'apparition de nouveaux noyaux au nord de la route X20.

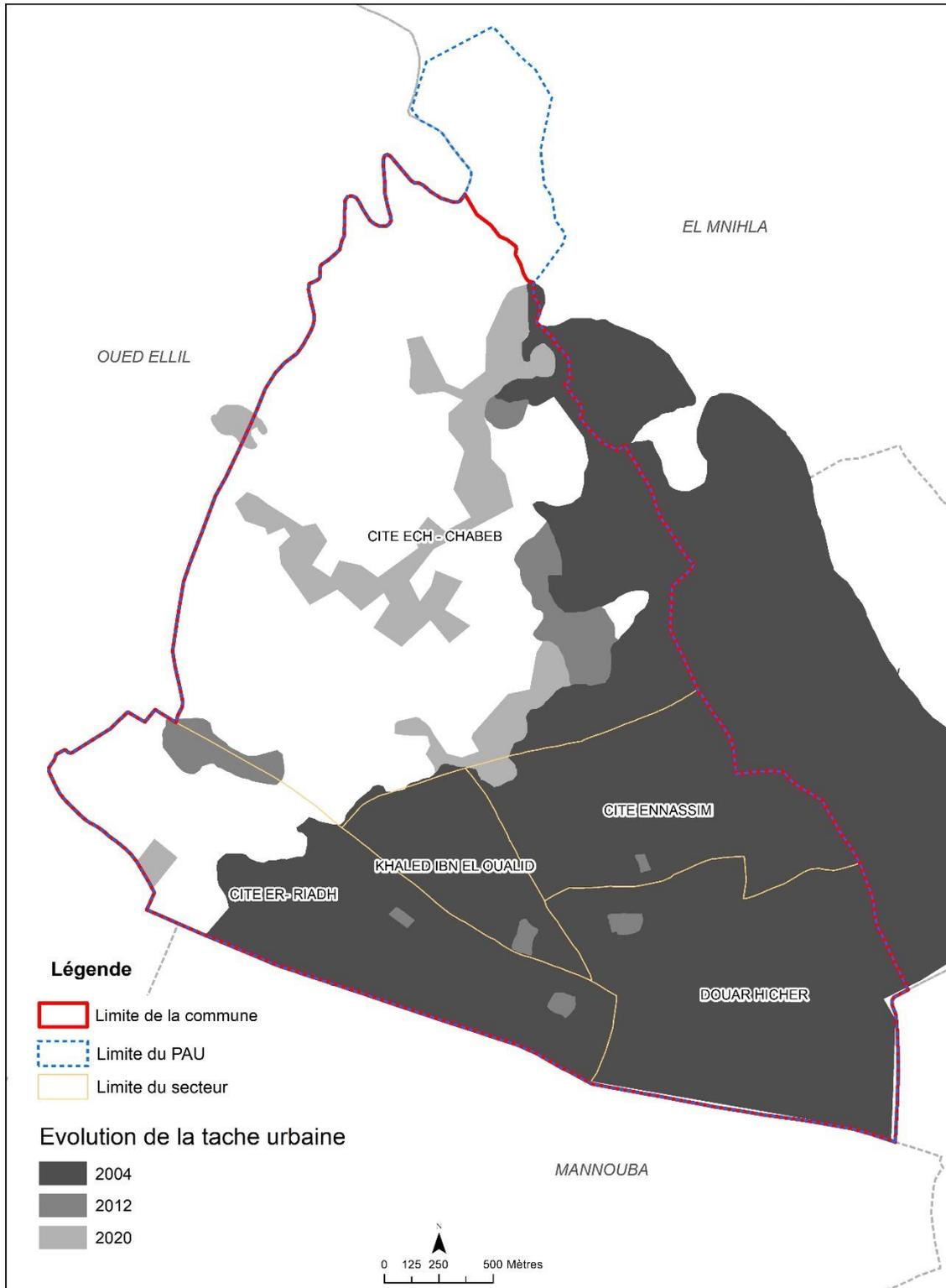


Illustration 19: Carte d'évolution de l'urbanisation

Projet de révision partielle du PAU

La route X20 constitue un corridor qui attire l'implantation des activités économiques. Peu après la réalisation des travaux de ce corridor, les autorités régionales ont opté pour l'implantation d'un grand complexe commercial et récréatif dans la commune de Douar Hicher. Le terrain d'implantation de ce projet couvre 15 Ha ; il est situé dans la zone agricole de sauvegarde ce qui nécessite son déclassement. Pour réaliser ce déclassement, la commune de Douar Hicher a opté en 2019 pour une révision partielle d'urgence de son plan d'aménagement.

Le projet du complexe commercial et récréatif de Douar Hicher engendrera une valorisation de la zone et une augmentation de la pression sur les terres agricoles le long la X20.



Illustration 20: Situation du terrain objet de la révision partielle di PAU

3.2-LA VOIRIE STRUCTURANTE

Douar Hicher bénéficie d'une bonne desserte par les infrastructures de transport. Elle est accessible par la route nationale N°7, la route X20 et plusieurs voies de liaison interquartiers de la périphérie ouest du Grand Tunis.



Photo 18: passage supérieur de franchissement de la N7

Cependant, la commune est mal structurée par la voirie urbaine ; le tracé des voies urbaines principales correspond aux anciennes pistes agricoles ; les emprises sont faibles et ne dépassent pas 15m pour les axes les plus larges. L'accessibilité interne est globalement faible en raison de la faible emprise des voies et de la forte densité des ruelles qui assurent principalement la desserte des logements.



Photo 19: l'encombrement des voies structurantes

Malgré l'absence de hiérarchie des axes structurants, les commerces et les services se sont développés le long de tous les axes ; le débordement des étales sur les trottoirs et parfois sur une partie de la chaussée et le stationnement encombrant davantage l'espace public et créent des zones de congestion de la circulation.



Photo 20 : Etat de la X20 non encore ouverte à la circulation

VOIRIE STRUCTURANTE SELON LE PAU

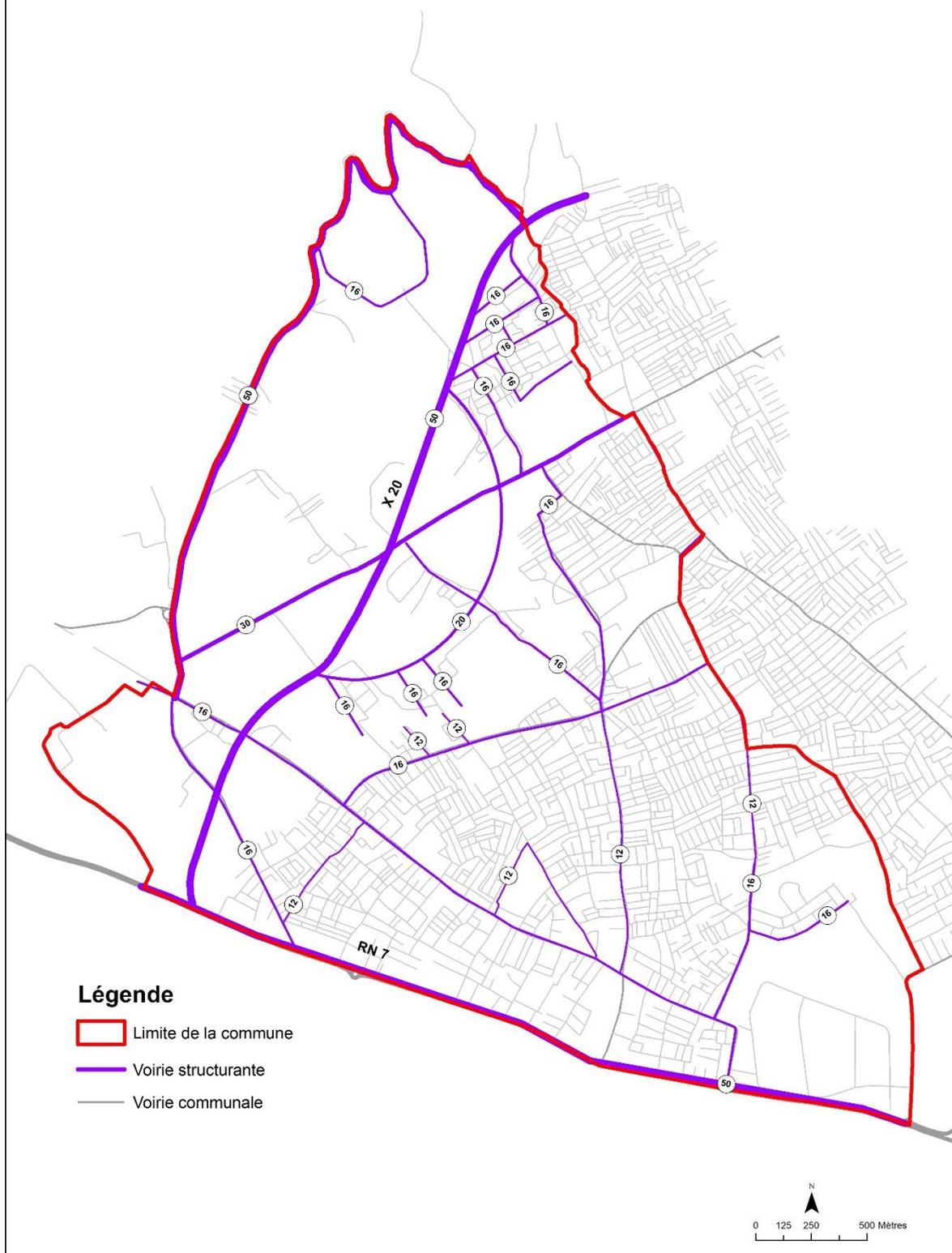


Illustration 21: Carte de la voirie structurante

3.3-LES EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

Les équipements seront analysés en se basant sur les critères de capacités, d'activités, de qualité du service et d'impacts sur la qualité de vie et sur l'organisation du territoire.

Le niveau d'équipement de la commune de Douar Hicher est très modeste ; malgré sa taille et sa localisation, elle n'abrite aucun équipement de niveau régional.

Les équipements éducatifs

La commune de Douar Hicher est dotée des équipements permettant d'assurer les services d'éducation du niveau de base au niveau secondaire

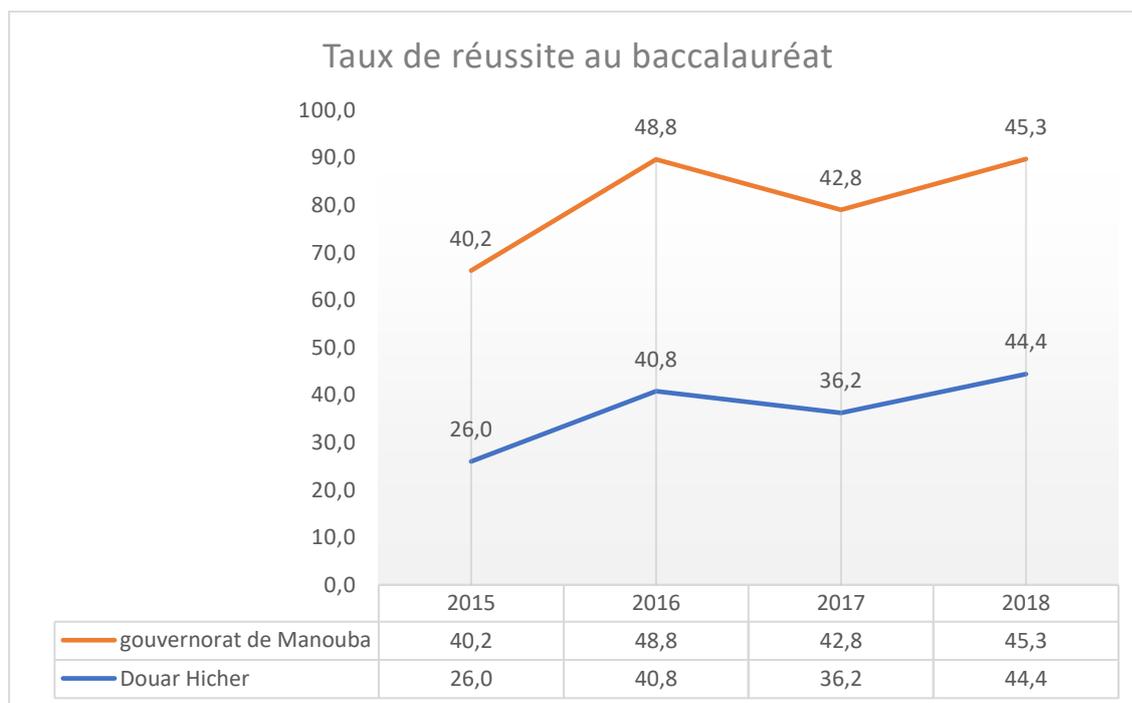
Tableau 25: Equipements éducatifs

Équipement	Nbre	Nombre d'enseignants		Nombre d'élèves	
		Total	Dont femmes	Total	Dont filles
École de base	10	289	185	5833	2847
Collège et lycée	8	423	247	5007	2711

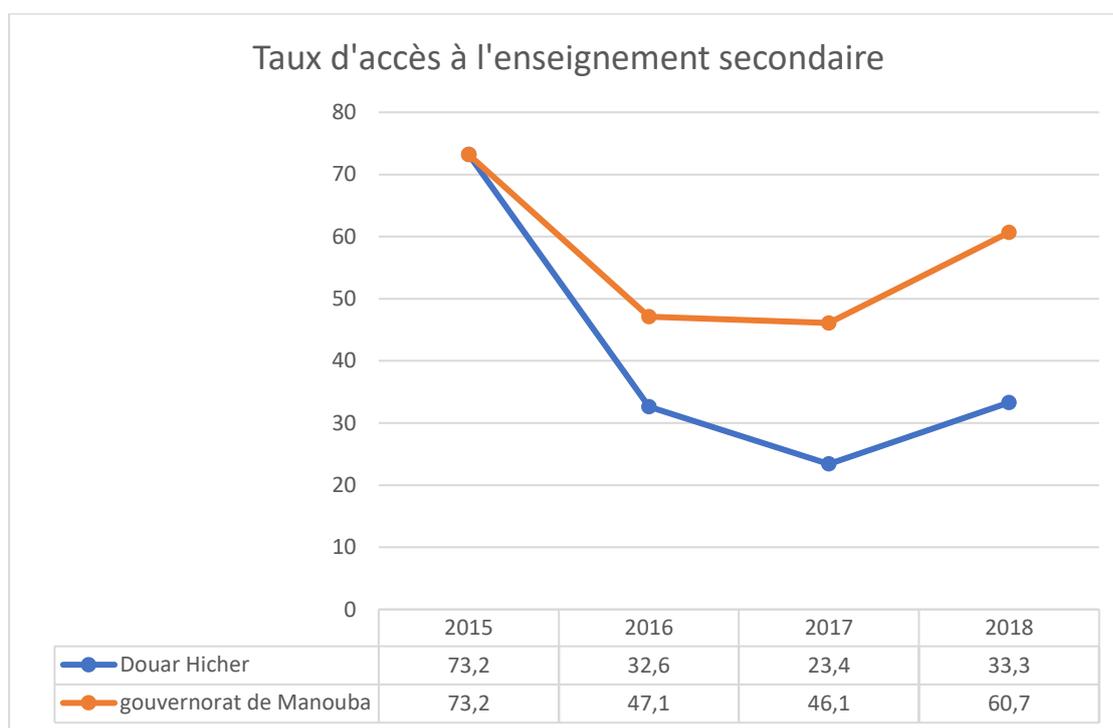
Source : le gouvernorat de Manouba en chiffres – CGDR, 2018

Les filles représentent 49% des effectifs de l'enseignement de base ; leur part monte à 54% dans le deuxième cycle de l'enseignement de base et l'enseignement secondaire. Une part considérable des garçons abandonne l'école dès le collège.

Par ailleurs, la commune enregistre des taux de réussite inférieurs aux taux moyens enregistrés dans le gouvernorat de Manouba. L'écart est plus important dans l'accès à l'enseignement de base.



Graphique 22: Taux de réussite au baccalauréat



Graphique 23: Taux d'accès à l'enseignement secondaire

Il est à noter que la commune ne dispose d'aucun équipement public de formation professionnelle qui peut accueillir une partie des jeunes en rupture précoce de leur scolarisation.

Les équipements de santé

La commune de Douar Hicher compte trois centres de santé de base. Le cadre soignant est composé de huit médecins généralistes et deux spécialistes. Ce niveau d'équipement est loin de correspondre aux besoins et à la taille de la commune.

Le secteur privé est composé de 20 cabinets médicaux, 13 pharmacies et 4 laboratoires. Il permet de compenser en partie les défaillances du secteur public.

Les équipements de jeunesse et sport

La commune présente un sous-équipement dans toutes les composantes de ce secteur. Les conditions d'encadrements des jeunes, notamment des catégories vulnérables, ne sont pas assurées.

Tableau 26: Equipement de jeunesse et enfance

Équipement	Nombre	Nombre d'abonnés	
		Total	Dont féminin
Maison de jeune	1	320	190
Club d'enfants	0		
Jardin d'enfants	23		
Crèche scolaire	30		

Source : le gouvernorat de Manouba en chiffres – CGDR, 2018

Tableau N° : équipements de sport

Tableau 27: Les équipements de sport

Équipement	Public	Privé
Terrain de sport	2	0
Salle de sport	3	12

Source : le gouvernorat de Manouba en chiffres – CGDR, 2018



Photo 21: la nouvelle salle de sport de Douar Hicher

L'écart entre la demande et l'offre en matière d'équipement de jeunesse et de sport est partiellement compensé par le secteur public qui offre l'essentiel des services de proximité relatifs à la petite enfance.

Les équipements de culture

Le niveau d'équipement culturel de la commune est très modeste, il ne correspond ni au statut ni à la taille de la commune. Il confirme le sous-équipement constaté dans tous les services publics à la population.

Tableau 28: les équipements culturels

Équipement	Nombre
Bibliothèque	2
Maison de culture	1
Théâtre	1

Source : le gouvernorat de Manouba en chiffres – CGDR, 2018

Les événements culturels sont rares ; un seul festival est organisé chaque année dans la commune de Douar Hicher.

La carte des équipements montre une répartition aléatoire des équipements sociocollectifs qui ne contribuent pas réellement à la structuration et l'organisation urbaines.

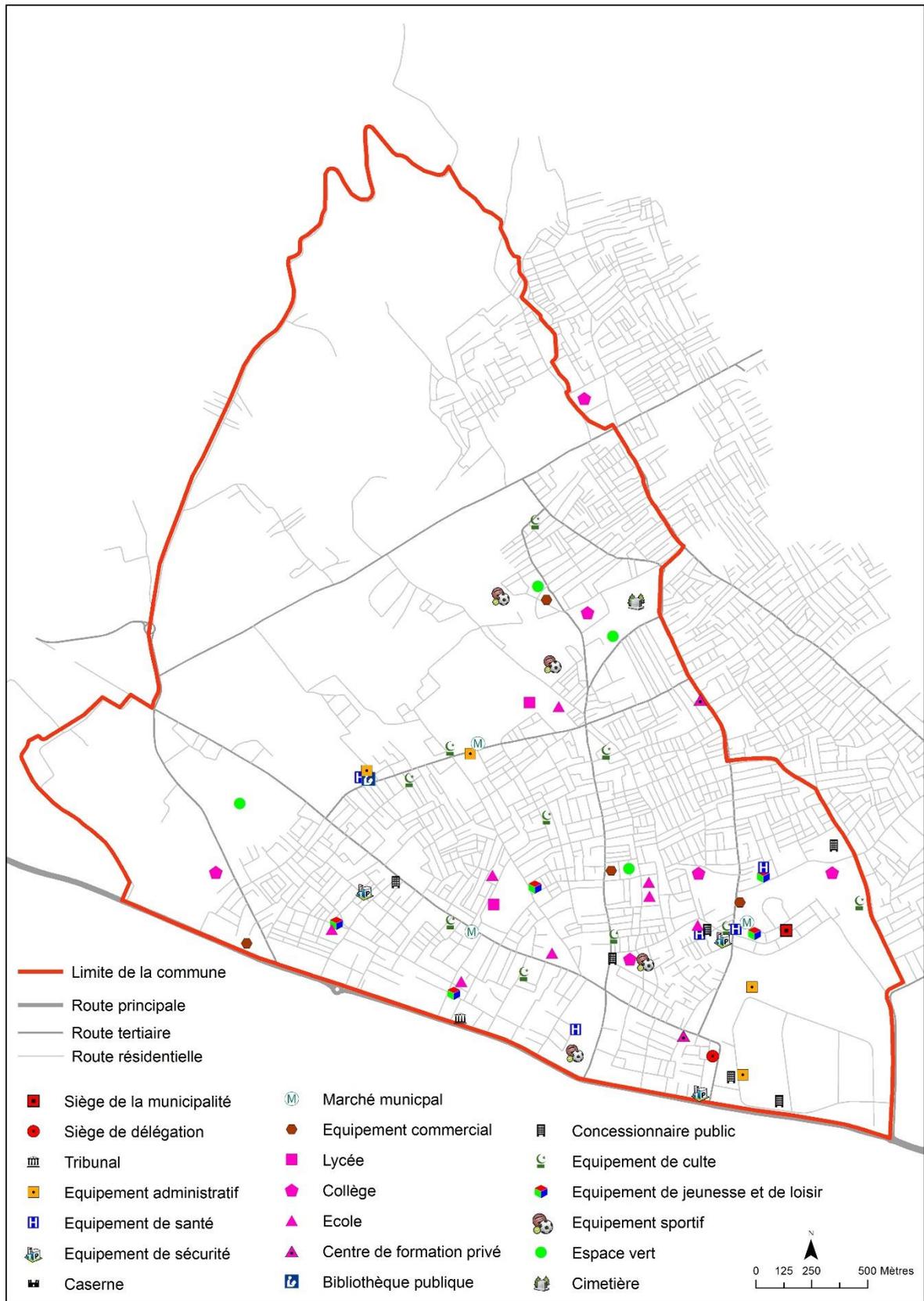


Illustration 22: Carte des équipements de la commune de Douar Hicher

3.4-LES ENJEUX DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

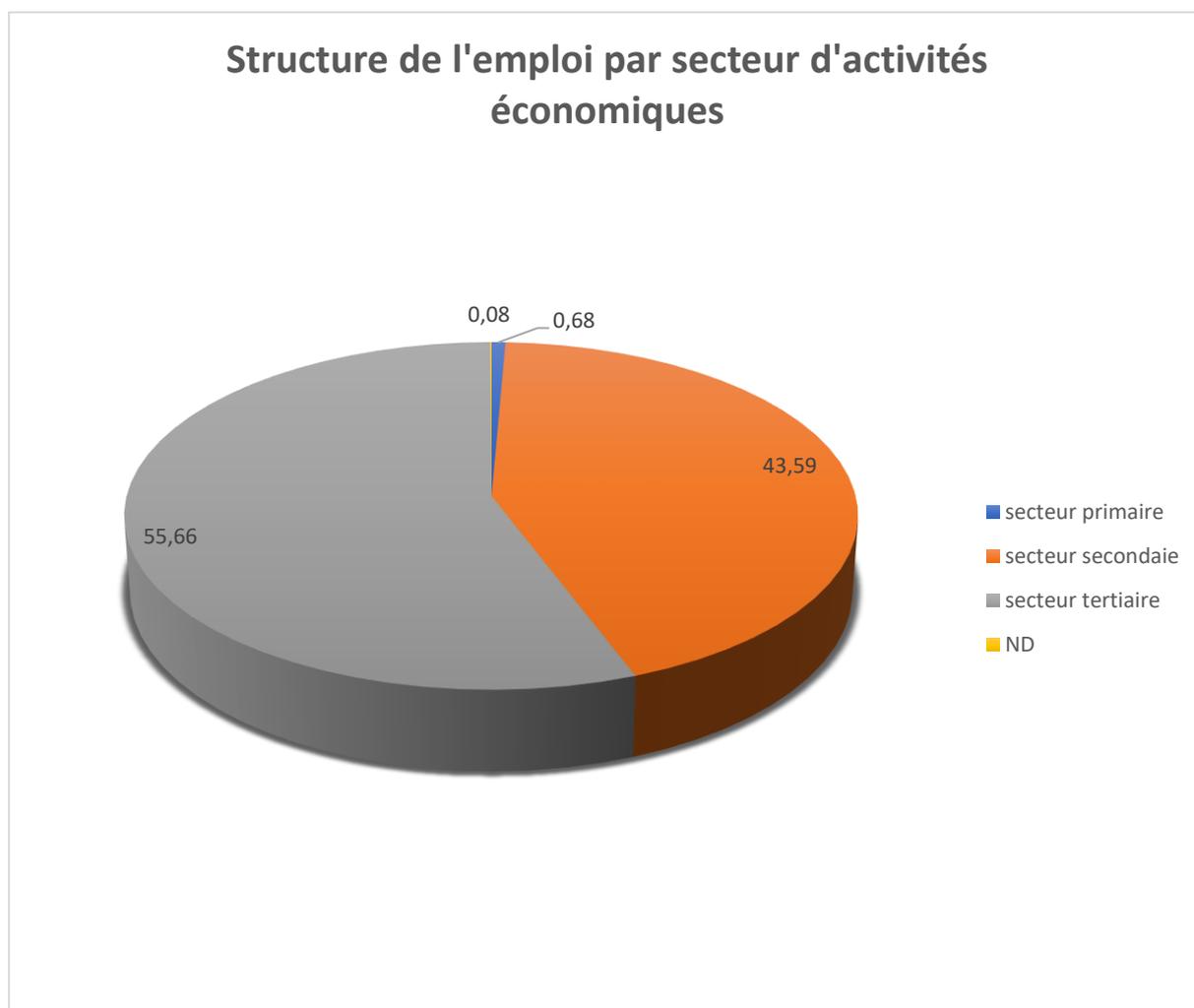
Les enjeux suivants ont été identifiés et validés par les participants ; ils expriment les positionnements stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire de la commune de Douar Hicher. Ils ont été identifiés en se basant sur une analyse SWOT des différentes variables d'évolution du domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Les enjeux de développement de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire :

- 1- Renforcement du rôle de Douar Hicher dans le développement d'un centre urbain secondaire dans la région ouest du Grand Tunis
- 2- Promotion de l'attractivité résidentielle de Douar Hicher
- 3- Intégration entre les projets nationaux et locaux dans le domaine des infrastructures
- 4- Renforcement des capacités du service aménagement de la commune

4-L'ÉCONOMIE LOCALE

L'économie de la commune de Douar Hicher est basée essentiellement sur les secteurs secondaire et tertiaire. L'agriculture tend à disparaître ; la superficie cultivée est de l'ordre de 100 Ha et l'emploi agricole représente moins de 1% des actifs occupés.



Graphique 24: Structure de l'emploi par secteur

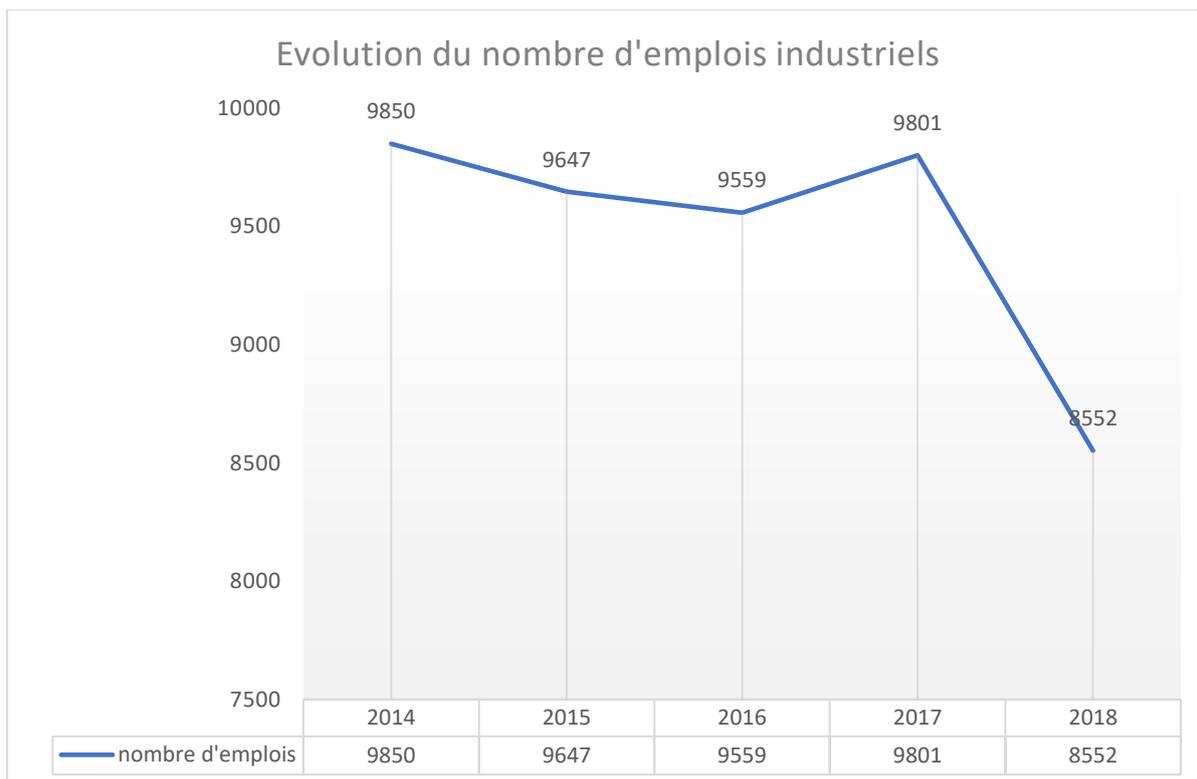
4.1-L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE

Douar Hicher est une commune industrielle ; elle est dotée de l'une des plus anciennes zones industrielles du grand Tunis, occupée essentiellement par les entreprises de la branche du textile et habillement. La zone industrielle de Douar Hicher couvre 42 Ha lotis en 121 parcelles ;

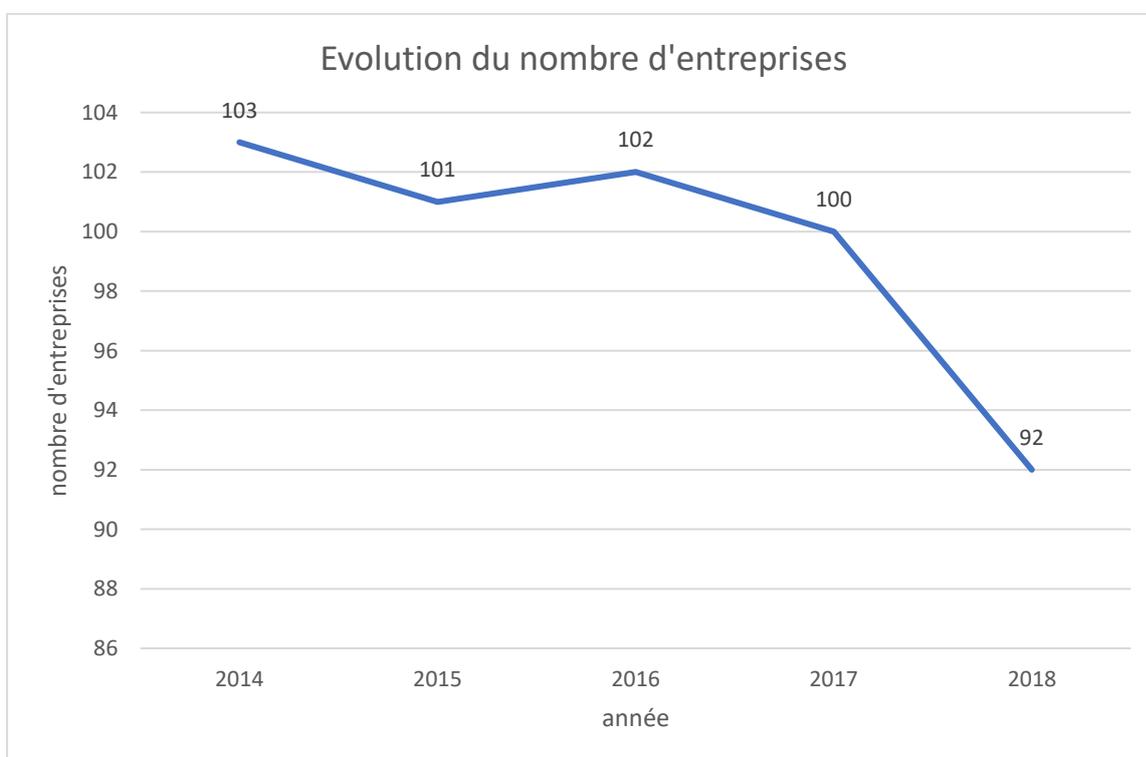


Photo 22: plan de la zone industrielle de Douar Hicher

Le tissu industriel de la commune est constitué en 2018 de 92 entreprises qui totalisent 8552 emplois. L'évolution du nombre d'entreprises et des emplois industriels nombre une tendance à la récession.



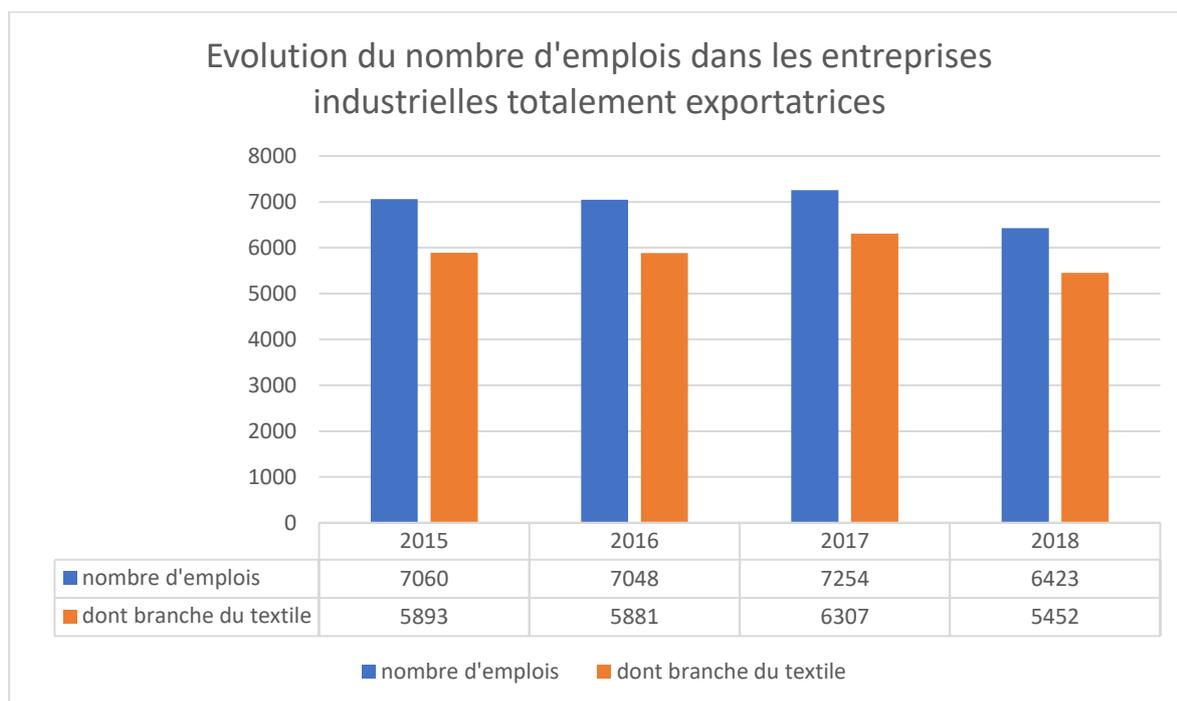
Graphique 25: Evolution de l'emploi industriel



Graphique 26: Evolution du nombre d'entreprises

On a enregistré au cours de la période 2014 -2018 la fermeture de 11 entreprises et la perte de 1298 emplois.

Les deux tiers des entreprises industrielles implantées dans la commune de Douar Hicher sont totalement exportatrices ; la branche du textile et habillement compte 53 entreprises totalement exportatrices offrant 5452 postes d'emploi.

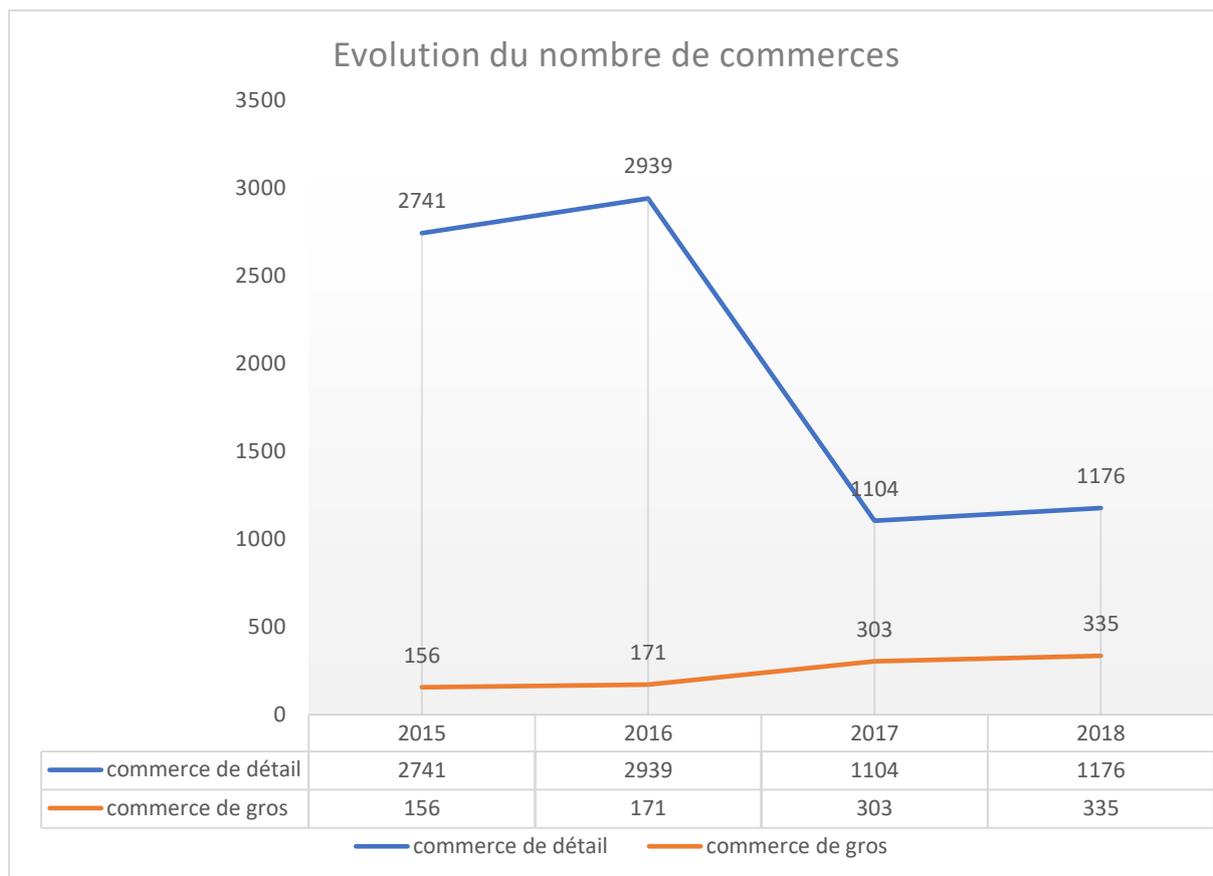


Graphique 27: Evolution de l'emploi dans les entreprises industrielles totalement exportatrices

Ainsi la tendance à la baisse de l'activité et à la perte d'emplois dans l'industrie est réelle, elle est liée éventuellement à l'instabilité politique et à des conjonctures internationales défavorables notamment pour le secteur du textile.

4 .2-LE COMMERCE

La commune de Douar Hicher compte plus de deux mille points de vente de détail et plus de 300 grossistes. Les statistiques relatives au commerce comportent des écarts importants d'une année à l'autre qu'on ne peut pas interpréter, sans revenir à la source des données et comprendre les règles du comptage. L'activité commerciale est bien développée par les particuliers.



Graphique 28: Evolution du nombre de commerces

Toutefois, la commune de Douar Hicher n'a pas de marché quotidien ni de marché hebdomadaire (Souk). Cette situation peut paraître paradoxale dont la mesure ou ce type d'équipement permet de mieux contrôler les circuits de distribution, de limiter l'activité informelle et d'augmenter les recettes.

4.3-LE TRANSPORT

La demande de transport ne cesse d'augmenter, mais l'offre est constante ; le nombre d'autorisations pour le taxi et le louage n'a pas changé depuis 5 ans. Aucune autorisation n'a été attribuée ces dernières années ; si le parc des taxis et des voitures de louage ; le transport clandestin et le taxi collectif se développent et gagnent du terrain. En effet officiellement 93 taxis et 45 louages sont autorisés.

4.4-LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE

Les enjeux suivants ont été identifiés et validés par les participants ; ils expriment les positionnements stratégiques en matière de développement économique de la commune de Douar Hicher. Ils ont été identifiés en se basant sur une analyse SWOT des différentes variables d'évolution du domaine de l'économie locale.

Les enjeux de développement de l'économie locale :

- 1- Attraction des artisans et des nouveaux investissements dans les zones d'activités
- 2- Attraction des investissements dans les services haut de gamme en profitant de l'accessibilité multimodale
- 3- Accroissement de la capacité d'emploi des secteurs de l'économie alternative
- 4- Réglementation du commerce et organisation des marchés
- 5- Sécurité et services de transport adéquat pour les ouvrières de la zone industrielle

5-ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE

5.1-LES ESPACES VERTS ET RECREATIFS

Du fait de la forte densité résidentielle et du développement anarchique, la commune a presque achevé le mitage des derniers espaces naturels sur son territoire. Les 78 Ha de forêts classées en zones d'interdiction et situées sur le versant sud de Jebel Ammar sont fortement menacés par l'urbanisation. La commune œuvre en concertation avec le conseil régional à la création d'un parc urbain dans cette zone pour préserver la forêt et créer un espace récréatif et de loisir pour les habitants de la commune et des communes voisines.



Photo 23 : vue de loin sur le versant sud de Jebel Ammar

La commune compte au total 5 petits espaces verts éparpillés selon les opportunités dans certains quartiers, sans pour autant offrir à la population des services récréatifs de proximité. Ces espaces ne sont pas entretenus, pour certains il sont devenus des dépotoirs d'ordures ou des lieux fréquentés par les délinquants. La commune n'a pas les moyens d'assurer l'entretien des plantes et des équipements ainsi que le gardiennage des espaces verts qui se trouvent sur son territoire. Le cas de l'espace vert réalisé par le conseil régional dans le cadre d'un projet intégré est édifiant. Ce projet est composé de :

- Une zone d'activités économiques
- Un local industriel
- Un terrain de mini foot
- Une salle de sport
- Un espace vert

Toutes les composantes du projet y compris l'espace vert sont encore propriété du conseil régional. Les aménagements et les équipements de bonne qualité réalisés par le conseil régional ont été endommagés, voire même volés juste à l'ouverture au public. Ce lieu qui devait encourager la rencontre et la sociabilité pour les habitants du quartier s'est transformé en un lieu de délinquance, un point noir d'accumulation des déchets et un danger pour les riverains.



Photo 24: état de dégradation de l'espace vert du projet intégré



Photo 25 :état des locaux construits dans l'espace vert du projet intégré

La commune de Douar Hicher devra trouver une solution durable à l'aménagement, l'équipement, l'entretien et la gestion des espaces verts, en concertation avec les services régionaux, mais aussi, en partenariat avec les organisations de la société civile locale.

5.2-L'ASSAINISSEMENT ET L'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Le taux de branchement aux réseaux d'assainissement dans la commune de Douar Hicher est de 96%. Ce taux globalement satisfaisant cache des dysfonctionnements préjudiciables au cadre de vie et à l'environnement. En effet, la forte densification des zones résidentielles fait que la capacité des canalisations est vite dépassée et le réseau s'est fortement dégradé. Sur le terrain, il n'est pas difficile de constater le manque d'entretien des infrastructures d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales.



Photo 26: Tranchée d'évacuation des eaux usées dans une zone d'habitat spontané

Les dysfonctionnements du réseau d'évacuation des eaux pluviales sont aggravés momentanément par les travaux de déviation des tracés des grands collecteurs qui longent la route nationale N7 sur lesquels sont branchés les deux bassins de rétentions des eaux pluviales de la commune de Douar Hicher.



Photo 27: Canal d'évacuation découvert en bordure d'une route structurante

Le danger que présentent les ouvrages découverts et les inondations n'est plus à prouver après le drame de Bhar Lazar ; en plus du désagrément, la négligence et le manquement aux responsabilités de chacun et de chaque institution peuvent nous coûter des vies humaines. Pour toutes ces raisons, la commune de Douar Hicher veut coordonner ses projets avec les différents intervenants en charge de l'assainissement et de l'évacuation des eaux pluviales.



Photo 28: travaux de raccordement du bassin de rétention des eaux pluviales au canal principal sur la N7

5.3-GESTION DES DECHETS

Selon les responsables de la commune de Douar Hicher, la collecte des déchets s'est nettement améliorée après les nouvelles acquisitions de matériel roulant et le réaménagement du parc, et ce, malgré les pannes fréquentes et l'allègement de la charge des ouvriers communaux en recourant à des conventions avec des entrepreneurs privés.

Cependant sur le terrain, le comportement irresponsable de la population fait que les points noirs se multiplient partout sur le territoire communal. Des dépôts de déchets ménagers et de gravas de construction peuvent être observés non loin des habitations et des équipements publics et même sur la chaussée de la route X20 fermée à la circulation.



Photo 29: point noir proche des habitations



Photo 30: point noir le long de l'aller du Lycée

Par ailleurs, les déchets collectés sont transportés soit à la décharge de Jdeida soit à celle de Borj Chakir. Cette situation pose deux problèmes à la commune ; le premier problème est que la distance de transport est relativement grande ce qui se répercute sur le coût ; le second problème est que les deux décharges connaissent des mouvements de contestation et des fermetures provisoires fréquentes engendrant l'arrêt des opérations de collecte des déchets à Douar Hicher.

Ainsi le mode actuel de gestion des déchets doit changer et suivre le rythme d'évolution des processus de valorisation des déchets partout ailleurs.

5.4-LES ENJEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE

Les enjeux suivants ont été identifiés et validés par les participants ; ils expriment les positionnements stratégiques en matière d'environnement et qualité de vie de la commune de Douar Hicher. Ils ont été identifiés en se basant sur une analyse SWOT des différentes variables d'évolution de ce domaine.

Les enjeux de développement de l'environnement et qualités de vie :

- 1- Promotion du partenariat entre les secteurs publics et privés et les associations environnementales dans les domaines de la propreté, de l'aménagement et de la gestion des espaces verts
- 2- Amélioration des performances de la commune dans la gestion des déchets et l'entretien des espaces verts
- 3- Développement des activités récréatives et de loisirs
- 4- Une meilleure qualité de vie dans les quartiers à forte densité résidentielle

6-ANALYSES TRANSVERSALES DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

6-1-APPROCHE GENRE ET JEUNES

Partant des enjeux organisés selon les axes de développement de la commune, l'approche consiste à décliner, quand c'est pertinent, ces enjeux en enjeux spécifiques aux jeunes, aux femmes et aux catégories aux besoins spécifiques.

Les participants ont utilisé l'outil de travail ci-dessous :

Axe : ...			
Enjeux	Enjeux spécifiques		
	Jeunes	Femmes	Catégories ayant des besoins spécifiques

Enjeux spécifiques aux Jeunes

- Promouvoir le rôle des organisations de la jeunesse dans les domaines social et environnemental
- Impliquer les jeunes dans les campagnes d'hygiène et de propreté
- Former les jeunes dans le domaine de la propreté et de la gestion des espaces verts
- Réduire le phénomène de la dépendance et intégrer les délinquants dans la vie sociale
- Encourager la participation à la prise de décision au niveau local
- Renforcer l'encadrement et le soutien scolaire
- Promouvoir des projets dans le domaine de l'économie numérique
- Assurer une formation professionnelle adéquate dans la gestion de projet
- Promouvoir des approches innovantes de formation et d'intégration économiques

Enjeux spécifiques aux femmes

- Impliquer les femmes dans les domaines social et environnemental
- Impliquer les femmes dans l'élimination des points noirs
- Lutter contre le phénomène de la violence à l'égard des femmes
- Encourager la participation des femmes à la décision concernant les infrastructures
- Encourager les jeunes filles à participer aux affaires publiques
- Assurer l'accès des femmes aux activités sportives et culturelles
- Assurer l'accès des femmes à l'espace public
- Assurer l'égalité des chances dans le domaine de l'emploi
- Permettre aux femmes de concilier leurs rôles social et économique
- Assurer l'égalité entre les sexes dans le domaine de formation et de l'intégration professionnelle

Population ayant des besoins spécifiques

- Protéger les personnes ayant des besoins spéciaux contre la violence

- Assurer l'accès des populations ayant des besoins spécifiques au transport
- Faciliter l'accès des populations ayant des besoins spécifiques aux installations sportives et culturelles
- Assurer un soutien scolaire aux enfants ayant des besoins spécifiques
- Assurer l'accès des populations ayant des besoins spécifiques à l'espace public
- Assurer l'accès équitable à l'emploi
- Promouvoir l'accès des populations ayant des besoins spécifiques aux programmes de formation et d'intégration

Ces enjeux sont très importants pour l'inclusion de toutes les catégories sociales et pour leur implication dans le processus de développement. Ils seront pris en compte dans la définition des projets ainsi que dans l'évaluation du plan stratégique.

6-2-APPROCHE DEVELOPPEMENT DURABLE

Partant des enjeux organisés selon les axes de développement de la commune, l'approche développement durable consiste à :

- Sélectionner parmi les 17 ODD les objectifs pertinents en fonction du contexte de la commune de Douar Hicher ;
- Pour chaque objectif retenu, sélectionner les cibles sur lesquelles la commune de Douar Hicher s'engage ;
- Pour chaque cible, les participants déterminent le niveau de performance actuel et définissent le niveau de performance visé.

Les participants ont opté pour travailler sur les 17 objectifs et identifier les cibles pertinentes à l'échelle de la commune de Douar Hicher. Chaque groupe à travailler sur une série de quatre ODD.

Les participants ont utilisé l'outil de travail ci-dessous :

ODD	Enjeux/défis de développement durable
ODD5 : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	C2 : éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles...
ODD6 : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	C2 : assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats...
ODD8 : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable...	C3 : promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation...
ODD10 : réduire les inégalités dans le pays et d'un pays à l'autre	C2 : autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique...

<p>ODD11 : faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p>	<p>C1 : assurer l'accès de tous à un logement et des services adéquats et sûrs ...</p>
	<p>C2 : assurer l'accès de tous à des systèmes de transport adéquats et sûrs...</p>
	<p>C7 : assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.</p>
<p>ODD12 : établir des modes de production et de consommation durable</p>	<p>C5 : réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</p>
<p>ODD15 : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts...</p>	<p>C2 : promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation...</p>
<p>ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous...</p>	<p>C7 : faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.</p>

Ces enjeux sont très importants pour la durabilité du développement de la commune de Douar Hicher ; ils seront pris en compte dans la définition des projets ainsi que dans l'évaluation du plan stratégique.

7- LA VISION DU DEVELOPPEMENT DE DOUAR HICHER

7.1- LES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Les tendances de développement de la commune de Douar Hicher permettent de dégager quatre problématiques majeures :

- La problématique de la marginalisation des jeunes
- La problématique de la gestion des équipements sociocollectifs et espaces économiques
- La problématique de l'urbanisation anarchique
- La problématique de la capacité des réseaux d'infrastructure

La marginalisation des jeunes

Les indicateurs relatifs au chômage et aux performances scolaires décrivent une situation particulièrement préoccupante. En effet le taux de chômage est de 19,5% ; il dépasse 26% pour les femmes. Plus de 73% des chômeurs sont des jeunes. Douar Hicher enregistre les taux de réussites au baccalauréat et à l'accès à l'enseignement secondaire les plus bas dans le gouvernorat de Manouba. Un grand nombre de jeunes, en rupture précoce de scolarité, quittent chaque année les bancs des établissements scolaires. La marginalisation des jeunes exclus du système éducatif a contribué à l'aggravation de la délinquance et de l'insécurité. Les autorités et les services publics n'ont pas réussi à endiguer ces phénomènes de marginalisation sociale et économique des jeunes de la commune.

La gestion des équipements sociocollectifs et des espaces économiques

Douar Hicher compte parmi les communes les mieux dotées en équipements et en espaces économiques. Cependant cet important potentiel est sous-exploité. Le taux d'occupation des zones d'activités économiques est très faible et les équipements de services publics, notamment les services culturels et de sports, sont loin de développer une offre qui répond aux besoins et aux attentes des jeunes de la commune. Loin d'être une problématique d'équipement, la sous-exploitation des espaces économiques et des équipements sociocollectifs est liée à la gouvernance et à l'animation de ces espaces.

L'urbanisation anarchique

Douar Hicher s'est constitué de puis les années 70 à partir des noyaux d'habitat spontané qui ont connu une extension est une densification continue engendrant un tissu très dense, caractérisé par une faible accessibilité et un manque d'espaces publics de proximité. La densité résidentielle atteint 71 logements par hectare dans les quartiers les plus denses de la commune. La capacité des réseaux d'infrastructure est dépassée. L'urbanisation spontanée se fait aux dépens terres agricoles sur des terrains non équipés en réseaux d'infrastructure. L'extension de l'urbanisation ne peut se faire que sur les 210 Ha de terres agricoles grignotées par l'urbanisation spontanée. Le devenir de la commune de Douar Hicher se jouera dans cette zone d'extension.

La capacité des réseaux d'infrastructure

La sur densification des quartiers, fait que la capacité des réseaux d'infrastructure est largement dépassée. Ce constat se traduit par des dysfonctionnements fréquents, notamment la congestion de la circulation, le débordement des eaux usées et la baisse des débits au robinet. Dans les zones d'extension spontanée, l'absence de réseaux d'infrastructure fait que l'évacuation des eaux usées se fait dans des tranchées à ciel ouvert, l'accessibilité est difficile et les services de propreté ne peuvent pas être assurés dans de bonnes conditions. En outre la topographie du site et la sur densification aggravent les risques d'inondation. La prise en charge des problématiques des réseaux d'infrastructure ne peut être assurée qu'à l'échelle de toute la zone ouest du Grand Tunis et nécessite une coordination continue entre les intervenants.

7.2 LES AXES DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE DOUAR HICHER

Les axes de la stratégie de développement territorial de Douar Hicher constituent les orientations à long terme du développement de la commune. Ils ont été définis par les participants aux ateliers de concertations autour du capital stratégique du territoire, notamment, les atouts de la commune, la capacité d'action des acteurs locaux et le potentiel de changement et de prise en charge du développement par la communauté.

Ces axes présentent une vision globale et intégrée du développement territorial et regroupent les enjeux de développement, initialement rattachés aux domaines diagnostiqués, selon des logiques d'interdépendances et de complémentarités pour maximiser les synergies potentielles dans chaque axe.

Quatre axes majeurs de développement ont été retenus par le groupe de travail :

- AXE 1 : un cadre de vie décent pour toute la population
- AXE 2 : une commune attractive de l'investissement économique
- AXE 3 : une commune inclusive pour toutes les catégories sociales
- AXE 4 : un centre urbain intégré dans son environnement régional

7.3- LA VISION DE DOUAR HICHER

Les participants ont contribué à la formulation d'une vision partagée du développement futur de leur commune. Il s'agit de formuler en une phrase courte, claire et facile à retenir comme image du futur souhaité de leur territoire, mais réaliste et atteignable. Le chemin pour définir ce futur souhaité est balisé par l'approche prospective du diagnostic territorial et par les axes stratégiques. La vision est donc une formulation synthétique des axes de la stratégie de développement.

Les propositions des groupes étaient très proches ; et expriment à la fois une aspiration à la cohésion sociale et un attachement à la promotion de leur commune.

La formulation suivante traduit la vision retenue à la suite d'un consensus entre les participants :

« Une commune inclusive, attractive et intégrée dans son environnement urbain régional »

8-LA PLANIFICATION DES ACTIONS

La planification est une étape importante qui permet l'articulation entre les enjeux du développement du territoire, la vision à long terme et les actions à court et moyen terme, qui permettent de concrétiser les résultats à atteindre. C'est le cœur du processus d'élaboration de la stratégie de développement.

La planification comporte deux parties. Une première partie stratégique qui consiste à définir avec précision les objectifs spécifiques à atteindre et une deuxième partie qui consiste à identifier et organiser dans le temps les actions permettant d'atteindre les objectifs retenus.

8.1- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques constituent une déclinaison des axes stratégiques ; chaque axe est décliné en plusieurs (en pratique entre 4 et 6) objectifs spécifiques. La formulation des objectifs porte en général sur l'offre de services et sa différenciation en fonction de la segmentation possible de la cible qui peut être, à titre d'exemple la population résidente, des futurs résidents, des entreprises, des étudiants ou aussi des populations des aux régions.

Dans cette partie les objectifs spécifiques sont regroupés selon les axes de la stratégie de développement territorial de Douar Hicher.

Déclinaison des axes en objectifs spécifiques

AXE DE DEVELOPPEMENT	Objectifs spécifiques
AXE 1 : un cadre de vie décent pour toute la population	<ol style="list-style-type: none">1- Promouvoir le partenariat entre les secteurs publics et privés et les associations environnementales dans les domaines de la propreté, de l'aménagement et de la gestion des espaces verts2- améliorer les performances de la commune dans la gestion des déchets et l'entretien des espaces verts3- Développer les activités récréatives et de loisirs4- Assurer la sécurité et le transport adéquat des ouvrières de la zone industrielle5- Assurer une meilleure qualité de vie dans les quartiers à forte densité résidentielle
AXE 2 : une commune attractive de l'investissement économique	<ol style="list-style-type: none">1- Exploiter la totalité de la capacité d'accueil de la zone industrielle2- Attirer les artisans et les nouveaux investissements pour s'implanter dans les zones d'activités

AXE DE DEVELOPPEMENT	Objectifs spécifiques
	<p>3- Attirer les investissements dans les services haut de gamme en profitant de l'accessibilité multimodale</p> <p>4- Accroître la capacité d'emploi des secteurs de l'économie alternative</p> <p>5- Réglementer le commerce et organiser les marchés</p>
<p>AXE 3 : une commune inclusive pour toutes les catégories sociales</p>	<p>1-Encourager les jeunes à participer aux affaires publiques</p> <p>2- Renforcer l'encadrement des enfants et des jeunes dans l'espace éducatif</p> <p>3- Intensifier et diversifier l'offre d'activités culturelles et sportives en s'appuyant sur la capacité des infrastructures existantes</p> <p>4- Améliorer la gouvernance des équipements sociocollectifs existants</p>
<p>AXE 4 : un centre urbain intégré dans son environnement régional</p>	<p>1-Renforcer le rôle de Douar Hicher dans le développement d'un centre urbain secondaire dans la région ouest du Grand Tunis</p> <p>2- promouvoir l'attractivité résidentielle de Douar Hicher</p> <p>3- Réaliser l'intégration entre les projets nationaux et locaux dans le domaine des infrastructures</p> <p>4- Renforcer les capacités du service aménagement de la commune</p>

8.2- LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action consiste à traduire les objectifs spécifiques en programmes, actions, projets et activités qui permettent la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial de Douar Hicher et d'atteindre les résultats attendus. Il définit :

- Une répartition des actions dans le temps permettant d'organiser les étapes de mises en œuvre de la stratégie et d'optimiser le rythme d'utilisation des ressources ;
- Une identification des intervenants en fonction des actions permettant de mettre en lumière les coopérations des acteurs ;
- Une identification des cadres de planification pour instaurer la cohérence entre les plans sectoriels et générer des synergies avec le plan opérationnel de la stratégie de développement territorial,
- Une estimation prévisionnelle des coûts des actions permettant d'optimiser l'affectation des ressources et d'organiser le montage financier des actions.

8.2.1- ACTIONS DE L'AXE : un cadre de vie décent pour toute la population

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme	Moyen terme	Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
1-Promouvoir le partenariat entre les secteurs publics et privés et associations environnementales dans les domaines de la propreté, de l'aménagement et de la gestion des espaces vert	Création d'une association de développement dans les secteurs de la propreté et de la gestion des déchets	■		Commune Organisation de la société civile	Partenariat local	200
	Établir et mettre en application des conventions de concession de la propreté et de la gestion des déchets entre la commune et l'association de développement	■	■	Association de développement Commune	Partenariat local	3000
	Création d'une association de développement dans les secteurs du jardinage et de la gestion des déchets verts	■		Commune Organisation de la société civile	Partenariat local	100
	Établir et mettre en application des conventions de concession du jardinage et de la gestion des déchets verts entre la commune et l'association de développement	■	■	Association de développement Commune	Partenariat local	1500
	Eradication, aménagement des points noirs	■		Commune Organisation de la société civile	Coopération locale	50
	Équipement en conteneurs des points noirs	■		Commune Organisation de la société civile	Coopération locale	50
	2-Améliorer les performances de la commune dans la gestion des déchets et l'entretien des espaces verts	Organiser les équipes du service de la propreté	■		Commune	Plan d'investissement communal
Équipement du service de la propreté			■	Commune	Plan d'investissement communal	400
Formation du personnel du service de la propreté			■	Commune	Plan d'investissement communal	10

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme			Moyen terme			Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
3-Développer les activités récréatives et de loisirs	Programme annuel des évènements culturels							Services régionaux de l'état Commune Organisations de la société civile	Partenariat local et régional	500
	Création et animation des clubs culturels							Organisation de la société civile Etablissements de la culture et de la jeunesse Commune	Partenariat local	500
	Aménagement et gestion d'un parc urbain							Ministère des Affaires locales et de l'Environnement Commune Organisations de la société civile	Plan régional	2000
4-Assurer la sécurité et le transport adéquat des ouvrières de la zone industrielle	Aménagement et équipement des stations de la zone industrielle							GMG de la zone industrielle	Privé	50
	Création d'un service de transport des ouvrières							GMG de la zone industrielle	Privé (responsabilité sociale des entreprises)	1000
	Equipped de la zone industrielle par un système de caméras de sécurité							GMG de la zone industrielle	Privé (responsabilité sociale des entreprises)	200
5- Assurer une meilleure qualité de vie dans les quartiers à forte densité résidentielle	Création et aménagement d'espaces verts accessibles pour les habitants des quartiers denses							Commune	Plan d'investissement communal	200
	Création de centres de services (maisons de services) accessibles pour les habitants des quartiers denses							Présidence du gouvernement (programme national)	Plan régional	1000

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme				Moyen terme				Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
	Installation et gestion des équipements de jeux dans les espaces verts de proximités									Commune Organisations de la société civile	Partenariat local	100
Total												10880

8.2.2- ACTIONS DE L'AXE : une commune attractive de l'investissement économique

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme				Moyen terme				Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
1- Exploiter la totalité de la capacité d'accueil de la zone industrielle	Programme de revitalisation de la zone industrielle									API UTICA	Plan régional	100000
	Programme de formation continue aux nouveaux métiers de l'industrie									UTICA	Privé	1000
	Création d'un centre de vie dans la zone industrielle									GMG	Privé	1000
	Création d'un incubateur de START UP									Université de la Manouba UTICA	Partenariat	1000
2- Attirer les artisans et les nouveaux investissements pour s'implanter dans les zones d'activités	Création d'une unité de gestion des zones d'activités									Conseil régional Commune API Le centre d'affaires de Manouba	Partenariat public	50
	Programme annuel d'accompagnement des porteurs de projets									Unité de gestion des zones d'activités Centre d'affaires	Partenariat public	1000
	Journées annuelles des artisans									Unité de gestion des zones d'activités Centre d'affaires	Partenariat public	1000
3- Attirer les investissements dans les services haut de gamme en profitant de l'accessibilité multimodale	Création du centre commercial et de services									Promoteurs immobiliers	Privé	100000
	Plan de déplacement urbain (étude) à l'échelle du pôle urbain régional (Manouba – Douar Hicher – Oued Ellil)									Commune TRASTU RFR	Partenariat public	100

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme			Moyen terme			Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
4- Accroître la capacité d'emploi des secteurs de l'économie alternative	Elaboration et mise en œuvre un plan d'action local de l'économie sociale et solidaire							Commune Organisation de la société civile UTICA	Partenariat public-privé	20000
	Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action local de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises							Commune Organisation de la société civile UTICA	Partenariat public-privé	20000
	Création d'une plate-forme de l'emploi							Centre d'affaires UTICA Manouba Unités de gestion des zones d'activités	Partenariat public-privé	50
5- Réglementer le commerce et organiser les marchés	Création d'un marché hebdomadaire							Commune	Plan d'investissement communal	1000
	Création d'un marché quotidien							Commune	Plan d'investissement communal	5000
	Réglementation et organisation de l'occupation commerciale de l'espace public							Commune Société civile	Plan d'investissement communal	10
	Programme d'éradication des étales informelles							Commune Société civile	Plan d'investissement communal	1000
Total										

8.2.3- ACTIONS DE L'AXE : une commune inclusive pour toutes les catégories sociales

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme			Moyen terme			Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
1- Encourager les jeunes à participer aux affaires publiques	Création d'un centre d'études pour l'intégration sociale et économique des jeunes exposés au risque de la délinquance							Ministère des Affaires sociales Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle	Plan Régional	2000
	Création du réseau des organisations de la société civile							Organisations de la société civile Commune	Partenariat local	-
	Programme annuel de formation des jeunes sur les questions de la citoyenneté et la participation aux affaires locales							Réseau des organisations de la société civile Commune	Partenariat local	150
2- Renforcer l'encadrement des enfants et des jeunes dans l'espace éducatif	Création d'un centre d'encadrement et d'orientation des jeunes en situation d'abandon précoce de scolarité							Ministère de l'éducation Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle Organisations de la société civile	Plan Régional	1000
	Programme de prévention du risque d'abandon précoce de la scolarité							Direction régionale de l'éducation Etablissements d'éducation Société civile Commune	Partenariat local	200

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme			Moyen terme			Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
	Election d'un conseil municipal des enfants							Société civile Commune	Partenariat local	-
3-Intensifier et diversifier l'offre d'activités culturelles et sportives en s'appuyant sur la capacité des infrastructures existantes	Programme local annuel d'animation sportive des quartiers							Organisation de la société civile Commune Services régionaux de la jeunesse et des sports	Partenariat local	200
	Programme local annuel d'animation culturelle des quartiers							Organisation de la société civile Commune Services régionaux de la culture	Partenariat local	200
	Création et animation des clubs de théâtre, de musique et de cinéma dans les établissements d'éducation							Services du ministère de l'éducation Commune Organisation de la société civile	Partenariat local	100
	Création et animation des clubs d'arts plastiques dans les établissements d'éducation							Services du ministère de l'éducation Commune Organisation de la société civile	Partenariat local	100
4- Améliorer la gouvernance des équipements sociocollectifs existants	Création d'un comité de gestion et d'exploitation de l'infrastructure culturelle et sportive							Commune Services régionaux de la jeunesse, culture et sport	Partenariat local	-

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme			Moyen terme			Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
								Réseaux des organisations de la société civile		
	Création d'une plate-forme numérique des activités culturelles et sportives locales							Comité de gestion et d'exploitation des infrastructures culturelles et sportives	Partenariat local	50
Total										

8.2.4- AXE 4 : un centre urbain intégré dans son environnement régional

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme			Moyen terme			Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
1-Renforcement du rôle de Douar Hicher dans le développement d'un centre urbain secondaire dans la région ouest du Grand Tunis	Schéma Directeur d'aménagement de l'agglomération Manouba – Douar Hicher – Oued Ellil							Communes Ministère de l'Équipement de l'habitat et des infrastructures	Plan Régional	200
	Aménagement d'un nouveau centre urbain régional							Commune Promoteurs publics Promoteurs privés	Partenariat Public-Privé (société de promotion)	200000
	Construction du tronçon Goubbaa-Mnihla du RFR							Société du RFR	Partenariat Public-Privé	700000
2- promouvoir l'attractivité résidentielle de Douar Hicher	Aménagement, équipement et mise en vente des lotissements résidentiels du nouveau centre urbain							Promoteurs publics Promoteurs privés	Privé	400000
	Construction et mise en vente de logements et d'immeubles de standing							Promoteurs publics Promoteurs privés	Privé	400000
	Construction de foyers privés pour étudiants							Promoteurs privés	Privé	100000
3- Réalisation de l'intégration entre les projets nationaux et locaux dans le domaine des infrastructures	Plan Directeur d'assainissement							Commune ONAS	Plan régional	100
	Plan directeur d'alimentation en eau potable							Commune SONEDE	Plan régional	100
	Plan directeur de prévention et de protection contre les risques d'inondation							Commune DHU	Plan régional	100
	Révision du plan d'aménagement urbain de Douar Hicher							Commune	Plan d'investissement communal	100

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme			Moyen terme			Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
4- Renforcer les capacités du service aménagement de la commune	Informatisation du service aménagement de la commune							Commune	Plan d'investissement communal	50
	Manuel des procédures du service aménagement urbain							Commune	Plan d'investissement communal	50
	Formation continue des cadres et agents du service aménagement urbain							Commune CFAD		50
	Programme de stages et recherches sur les questions urbaines							Commune Universités	Partenariat public	200
Total										

9- LE PILOTAGE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

9.1- LA STRUCTURE DE PILOTAGE

La stratégie de développement territorial est un processus continu. Il ne suffit pas d'élaborer une stratégie pour engager le développement de la commune. Cette stratégie doit être pilotée par les acteurs locaux engagés dans le portage du projet et son élaboration, et dans la coopération pour son opérationnalisation et la mise en œuvre des actions.

Il n'y a pas de solutions toutes faites en matière de pilotage des stratégies de développement territorial. Les moyens et les ressources des partenaires, notamment de la commune, le paysage organisationnel très divers avec des acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile, ainsi que la diversité des actions inscrites dans le projet de développement territorial doivent être pris en compte lors de la mise au point de la structure de pilotage.

Dans le cas de la commune de Dour Hicher, la stratégie de développement territorial est portée essentiellement par les acteurs locaux qui partagent la même vision et adhèrent aux mêmes objectifs et s'engagent à contribuer à la réalisation des actions identifiées. Cependant ces acteurs locaux ont peu de moyens et de ressources qui peuvent être affectés à la structure de pilotage. Ainsi l'essentiel des activités de pilotage de la stratégie sera assuré de manière collaborative et devra s'inscrire dans un système de coopération permanent.

Par ailleurs, la structure de pilotage prend en compte les trois dimensions de la stratégie de développement territorial : la dimension politique, la dimension stratégique et la dimension opérationnelle. Ces trois niveaux déterminent l'organisation de la structure de pilotage.

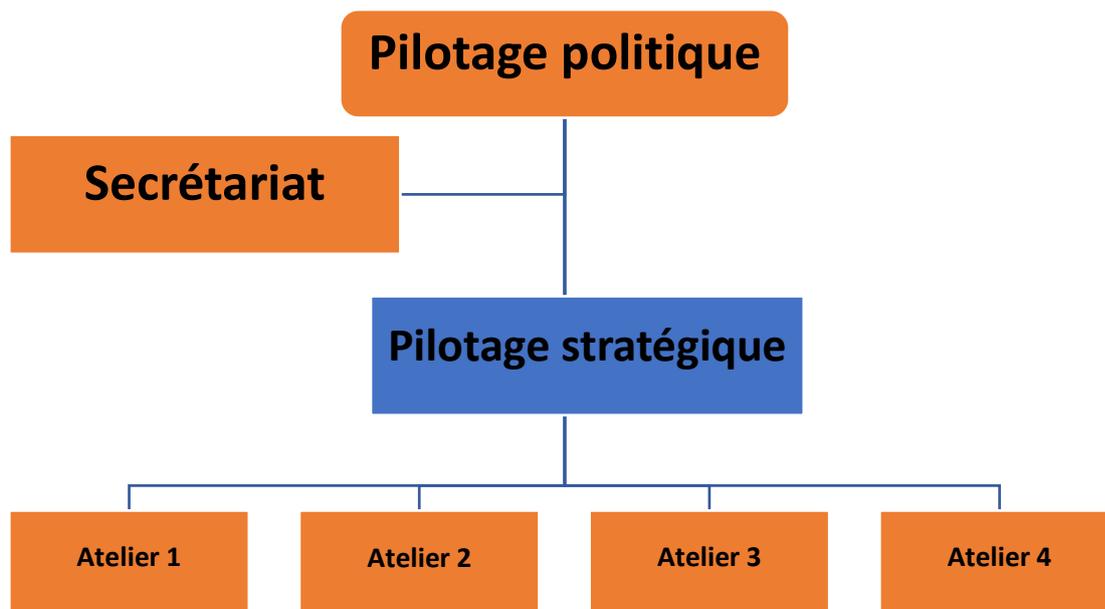


Illustration 23: Structure de pilotage

Un niveau politique : décision relative aux accords de partenariat et de coopération, à la coordination avec les autorités régionales et nationales, aux ajustements de la stratégie et aux conflits fondamentaux

Un niveau stratégique : décision relative à l'atteinte des objectifs, et à l'avancement du projet

Un niveau opérationnel : décision relative à la mise en œuvre de mesures dans le cadre de la stratégie, fournit les éléments de décision requis au niveau stratégique, ce niveau est structuré par axe de développement territorial

9.2- ROLES ET RESPONSABILITÉS DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE

Dès lors que la structure de pilotage a été définie et les niveaux de pilotage sont organisés, il convient de décrire précisément :

- Les missions et les responsabilités de chaque instance aux différents niveaux
- La composition de chaque instance aux différents niveaux
- Les modalités d'organisation et de fonctionnement dans chaque niveau

9.2.1- le comité de pilotage politique

COMITE DE PILOTAGE POLITIQUE	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Supervise l'élaboration de la stratégie de développement territorial - Coordonne la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial

Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation de la stratégie de développement territorial et propositions visant sa mise à jour et son amélioration - Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial - Examen des projets de partenariat et de coopération pour la mise en œuvre d'actions inscrites dans le plan d'action de la stratégie de développement territorial - Coordonner l'insertion des projets de la stratégie de développement territorial dans les plans et programmes sectoriels au niveau local, régional et national - L'examen de toutes les initiatives des groupes de travail et du comité stratégique susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial - L'examen et la gestion des conflits fondamentaux en lien avec les projets de la stratégie de développement territorial
Composition	<ul style="list-style-type: none"> - Le maire de la commune de Boughrara : Président - 4 à 5 membres représentants d'OSC et d'OP - Le président du comité de pilotage peut en cas de besoin convoquer toute personne, association ou organisation professionnelle dont la présence est jugée aux travaux
Modalités de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Se réunit sur convocation du président tous les 6 mois et délibère en présence des deux tiers de ses membres au minimum - Le comité du pilotage politique délibère sur les questions qui lui sont transmises par le comité stratégique - Le secrétariat général de la commune assure le secrétariat de comité de pilotage politique

9.2.2- le comité de pilotage stratégique

COMITE DE PILOTAGE STRATEGIQUE	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le comité de pilotage politique dans le suivi et la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial - Coordonner les activités des groupes de travail
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner les mises à jour et les modifications de la stratégie de développement territorial - Veiller à la définition et la planification des actions de coopération entre les acteurs locaux

	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner et appuyer les activités des groupes de travail - Préparer le rapport de suivi et évaluation pour le comité de pilotage politique - Organiser la communication avec les citoyens et la société civile - Assurer le conseil au groupe de travail par des experts locaux et des universitaires
Composition	<ul style="list-style-type: none"> - 4 membres élus ou membres de comités directeurs des OSC ou OP - Un des élus membres de ce comité est désigné par le comité de pilotage pour coordonner les travaux du comité de pilotage stratégique - Chaque membre du comité de pilotage stratégique assure la coordination des activités de l'un des groupes de travail
Modalités de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Le comité de pilotage stratégique se réunit tous les trois mois - Des réunions exceptionnelles peuvent être organisées à la demande du coordinateur - Les décisions de ce comité sont consensuelles

9.2.3- Les groupes de travail

LES GROUPES DE TRAVAIL	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer et réaliser les activités - Veille et gestion des informations
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les activités et évènements qui seront réalisés dans le cadre de la coopération entre les acteurs locaux - Planifier les activités de coopération - Elaborer des fiches d'action (définition des activités) - Réaliser les activités et les évènements - Assurer la communication et la sensibilisation envers les citoyens - Tenir les tableaux de bord de suivi et évaluation de la stratégie - Partager l'information et échanger sur les thèmes du développement territorial
Composition	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de 6 à 12 personnes (élus, citoyens, membres d'associations ou d'organisations professionnelles) - Un coordinateur membre du comité stratégique
Modalités de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Les livrables des groupes de travail sont validés par le comité de pilotage stratégique - Fonctionnement en groupe de travail participatif

9.3- OUTILS ET INSTRUMENT DE PILOTAGE

Il existe plusieurs outils qui peuvent être utilisés aux différents niveaux de la structure de pilotage pour faciliter le travail et fournir des informations d'aide à la décision ; parmi ces outils les fiches d'actions et les tableaux de bord stratégiques sont vivement indiqués dans le contexte de la commune de Douar Hicher.

9.3.1- les tableaux de bord de pilotage

Les tableaux de bord permettent dans une structure de pilotage, à travers des indicateurs synthétiques de suivre la mise en œuvre de la stratégie afin de prendre les décisions les plus pertinentes. Ils doivent être fonctionnels au regard des objectifs du pilotage et adaptés à la complexité du projet.

Pilotage politique

Au niveau du pilotage politique, l'objectif principal est de s'assurer de l'insertion des programmes et actions de la stratégie de développement territorial de Douar Hicher dans les cadres de planification respectifs. Les décisions du comité de pilotage porteront sur la coopération des acteurs locaux et sur la coordination avec les services de l'état.

Ainsi l'indicateur sera le nombre de projets insérés dans les cadres de planifications respectifs qui sont :

- Le plan régional/national
- Les plans sectoriels
- La coopération entre les acteurs locaux
- Le partenariat entre acteurs

Le suivi sera semestriel, en concordance avec la tenue du comité de pilotage politique.

Les valeurs que prend l'indicateur sont :

- Valeur cible : nombre de projets selon le plan d'action de la stratégie
- Valeur d'avancement : nombre de projets effectivement insérés dans les cadres de planification respectifs

Tableau 15 : Modèle de tableau de bord de pilotage politique

Axe stratégique	Cadre de planification	Semestre 1		Semestre 2	
		Valeur cible	Valeur d'avancement	Valeur cible	Valeur d'avancement
Axe 1	Le plan régional/national				
	Les plans sectoriels				
	La coopération entre les acteurs locaux				
	Le partenariat entre acteurs				

--	--	--	--	--	--	--

Pilotage stratégique

Le pilotage stratégique focalise sur les projets insérés dans les cadres de planification respectifs et s'intéresse particulièrement à l'avancement dans la réalisation des projets. Le suivi sera trimestriel par projet et porte sur l'indicateur d'état d'avancement.

Cet indicateur sera renseigné par l'une des valeurs suivantes avec l'indication des dates correspondantes :

- Projet en cours d'études
- Projet en exécution
- Projet réalisé
- Projet fonctionnel

Tableau 16 : Modèle de tableau de bord de pilotage stratégique

Projet	Trimestre 1				Trimestre 2
	Étude	Exécution	Réalisé	Fonctionnel	
Projet 1 :					
Projet 2 :					

9.3.2- Les fiches d'actions

Les fiches d'actions sont des outils indispensables pour étudier en détail la faisabilité des actions en les décomposant et en définissant les modes de coopération des acteurs dans les différentes étapes de chaque action. Ce sont aussi des outils de communication sur la stratégie de développement et de mobilisation des acteurs.

La structure de la fiche d'actions comporte :

- Une justification de l'action en l'inscrivant dans le contexte de la commune et des tendances d'évolution
- Une description détaillée de l'action, de ses composantes, du rôle des acteurs impliqués, de sa pertinence et de ses objectifs ;
- La planification de la mise en œuvre de l'action et sa cohérence avec d'autres actions de la stratégie, ainsi que les indicateurs de suivi et évaluation de l'action ;
- Une estimation du coût de l'action et une indication des sources de financement

Axe	Objectif spécifique
Intitulé de l'action :	
Contexte général de l'action	
Situation actuelle du domaine concerné par l'action	
Perspectives du domaine concerné par l'action	
Description de l'action	
Institution porteuse de l'action	
Description sommaire de l'action	
Principales composantes de l'action	
Zone d'intervention	
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du domaine et de la commune en général	
Objectif	
Liens avec des actions en cours	
Complémentarités avec d'autres actions de la stratégie	
Résultats attendus	
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation de l'action projet	
Planning indicatif de mise en œuvre	
Acteurs clés concernés	
Etude de faisabilité	
Conditions-cadres pour la mise en œuvre	
Indicateurs de suivi-évaluation	
Indicateurs d'impacts	
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	
Sources de financement	

IDEMA
INITIATIVE POUR UNE DÉCENTRALISATION
EFFICIENTE ET DES MUNICIPALITÉS ATTRACTIVES

Immeuble IRIS, 3ème étage rue du Lac Malären, Tunis, Tunisie
Tel : +216 71 860 245 / +216 71 860 243 / Fax : +216 71 860 242
Email : cilg@cilg-international.org - Site web : www.cilg-international.org